

12
1968

Sommaire

Recherches

Le Forum de Lyon

**Equipe de Vénissieux,
Norbert Guillot**

Page 5

Chronique

Après les grèves de Mai-Juin :
témoignages de plusieurs prêtres au travail

Page 23

Officiel-Prélature

Rapport du Comité épiscopal de la Mission
de France à l'Assemblée plénière de l'Epis-
copat

Page 41

Le Forum de Lyon

Equipe de Vénissieux, Norbert Guillot

Introduction et préalables

Le FORUM DE LYON, qui a réuni 200 à 250 prêtres de l'agglomération lyonnaise vers la fin septembre 1968, a été largement relaté par la presse la plus variée. Que nous le voulions ou non, il est devenu un « événement » : il a déjà ses admirateurs et ses détracteurs.

Le but de ces lignes n'est pas de faire un nouveau compte rendu ni de donner des informations supplémentaires. Elles veulent simplement livrer une *interprétation*, proposer une lecture, une jauge de l'événement. Autant dire tout de suite que ce papier sera partiel et peut-être « orienté » : c'est l'opinion d'une équipe sur le terrain, qui a été, à sa manière, partie prenante de ce FORUM.

Point de départ du Forum

La chiquenaude a été essentiellement *mai-juin* 1968. Pendant cette période, de nombreuses rencontres — soit de prêtres entre eux, soit de prêtres et de laïcs — ont fait émerger des points chauds de contestation, tant au niveau de l'Eglise Peuple de Dieu que du statut du prêtre. Le SYSTEME semble avoir été violemment remis en cause ; l'un des aspects contestés étant notamment le fait de la *marginalité du prêtre* dans la société.

C'est dans ce contexte-là que s'est tenue la session régionale des Jeunes Prêtres du Centre-Est à Chamrousse. C'est là que se sont cristallisées les interrogations que chacun portait en soi. Et Chamrousse 68 est apparu très vite comme un « flambeau », une « espèce de " Sorbonne du Clergé " ».

Quelque chose était né, que les jeunes prêtres ne voulaient ni ne pouvaient « garder pour eux ». Ils ont alors voulu partager Chamrousse

Les jeunes prêtres invitent

dans une conférence de presse regroupant une « trentaine de prêtres de Lyon, représentant les différents âges et ministères, et avec leurs encouragements, ils invitèrent au FORUM les prêtres de l'agglomération lyonnaise, les 23 - 24 - 25 septembre ». (Compte rendu officiel du Forum).

Signification de l'acte de l'invitation

Les Jeunes Prêtres (communément appelés « J. P. 2-5 » : jeunes prêtres de 2 à 5 ans de sacerdoce) ont été à la fois les invitants et les organisateurs du FORUM. C'est eux, l'origine de l'événement. Et cela est à noter ; car c'est neuf dans l'Eglise que ce soient les apprentis et les novices du « métier » de prêtre qui invitent « tout le corps du métier » à se réunir justement sur le métier !

C'est la nouvelle génération de clercs qui interpelle et convoque tout le corps presbytéral, et cela après la première réunion du Conseil du Presbytérium ! Ils n'ont pas cru devoir « passer » ni par les schémas ni par les organismes déjà existants. Ils ont invité leurs aînés à une grande table ronde. Ce qu'ils voulaient partager avec eux n'était pas le produit d'un groupe de prêtres spécialistes, religieux ou d'une famille sacerdotale précise, mais le « produit » d'un âge, d'une génération : les jeunes.

Signification du texte de l'invitation

Le FORUM s'adresse à tous les prêtres de l'agglomération lyonnaise. A tous, sans exclusive, et à tous, en pleine clarté : aucune odeur de clandestinité. Les « J. P. 2-5 » prennent leurs responsabilités.

Mais ce FORUM, « pourquoi faire » ? « Accélérer l'œuvre du renouveau de l'Eglise ». C'est très vague et flou, car le titre officiel du FORUM est tellement banal, tellement répété dans combien de sessions de tous genres : MUTATION DU MONDE ET RENOUVEAU DE L'EGLISE.

Et pourtant, à y regarder de plus près, deux notes plus originales colorent déjà le FORUM dans l'esprit des organisateurs :

— LIBERTE d'expression et PASSAGE AUX ACTES.

« Notre fidélité à l'Eglise du Christ passe par la confrontation ouverte et sans exclusive de nos interrogations, de nos points de vue

Déroulement du Forum

et de nos efforts » (texte de l'invitation). Cette LIBERTE devait se manifester par le jeu très loyal de la démocratie : « L'assemblée est souveraine. Chaque participant a droit à la parole »... Fonctionnement peu commode, plein de risques, mais qui, dès le point de départ, allait trancher avec la lourdeur des engrenages habituels de nos réunions ecclésiastiques. Cette liberté difficile était un choix !

Mais cette liberté devait et voulait aboutir à des ACTES. « Le FORUM veut être une recherche et un débat, libres et constructifs, pour hâter à notre niveau l'aggiornamento de l'Eglise amorcé à Vatican II, et le FAIRE PASSER DANS DES ACTES ». (Texte de l'invitation).

Cette insistance sur les ACTES cachait une réelle lassitude d'une Eglise « du verbe » ; d'une Eglise qui « dit » sans « faire » ; d'une Eglise des « déclarations » ou « proclamations » ; d'une Eglise qui a tendance à prendre ses « paroles » pour des « actes ». Je pense à cet étonnement d'un responsable d'A.C.O., il y a quelques années, devant le libellé du sommaire de la Documentation Catholique *Acta Sedis Sanctæ* : « ces Actes-là sont des paroles » !

Les Organismes du FORUM voulaient aboutir à d'autres actes ; précisément des ACTES qui soient la mise en œuvre effective des écrits. Cette « impatience » des Jeunes Prêtres est autre chose peut-être qu'une banale impatience de jeunes !

Participation

Autour de 200 à 250 prêtres, si on compte tous ceux qui sont passés. On notait la présence d'un vicaire épiscopal et d'un archidiacre. Uniquement des prêtres, et des prêtres de tous âges : depuis la couche des jeunes jusqu'à celle des plus de 25 ans de sacerdoce, en passant par « le gros ventre » des 40-45 ans. Une assemblée bien représentative des prêtres de Lyon, quant aux âges et aussi quant aux ministères. Le brassage et la diversité des ministères représentés ont été l'une des richesses de ce Forum : pour beaucoup d'entre nous, cette assemblée permettait une rencontre de personnes et de courants que nous n'avions nulle part la possibilité de connaître, tant l'étanchéité des ministères demeure aujourd'hui une norme.

Cette grosse assemblée a été conduite par un bureau (6 jeunes, 2 prêtres de 10 ans de sacerdoce et 1 de plus de 25 ans) qui a mené les débats d'une manière tout à fait remarquable et non directive. Quel tour de force !

Climat

Le Forum a été, dans l'ensemble, fidèle à l'intention des organisateurs. Un souffle de grande liberté et une volonté de « créativité » ont sans cesse été sous-jacents aux débats.

Quelquefois le Forum ressemblait plus à une « foire d'empoigne » qu'à une assemblée de clercs. Des groupes d'affinité, et même de pression se manifestaient. Les conversations de couloirs allaient bon train. Les « ténors » y étaient à l'aise. Quelque chose se passait, et personne ne savait très bien « quoi ». Mais, TOUS les participants avaient quelque chose « d'eux-mêmes » à faire passer.

Les évêques avaient dû connaître un peu ce climat-là à Vatican II, si proche et si lointain déjà.

Le contenu du Forum

Une seule motion a pu être votée : c'est la motion 8, consacrée à l'INSERTION DU PRETRE DANS LE MONDE. Les 7 à 8 autres motions ont fait seulement l'objet d'un vote indicatif. Le Forum s'explique ainsi sur le vote indicatif : « Nous nous engageons à prendre en considération les thèmes présentés dans les motions et demandons qu'une réponse soit donnée ultérieurement ».

Voici les motions dont le vote indicatif a obtenu la majorité requise des 2/3 :

- Celle sur « le raidissement doctrinal ».
- Celle sur la constitution d'équipes et sur une politique nouvelle des nominations.
- Celle sur la péréquation des ressources et sur le « salaire » du prêtre.
- Celle sur le célibat du prêtre.
- Celle sur la nécessité de susciter d'autres forums ouverts à tous et permettant une large expression du Peuple de Dieu.

Le vote réel de la motion 8 et le vote indicatif des motions qui viennent d'être citées constitue un ensemble de questions très fondamentales qui forment un TOUT. Il est possible de regrouper ce faisceau divers sous le titre : recherche de RELATIONS NOUVELLES DANS L'EGLISE ET DANS LE MONDE.

Vers des relations nouvelles dans le monde

Le poids de l'assemblée a très vite attiré l'attention du Forum sur l'urgence de modifications importantes dans le statut actuel du prêtre. Pour donner de manière précise le climat de cette requête importante, voici le texte d'un des carrefours de la deuxième journée.

« Constatant qu'au nom de sa mission, il est urgent pour le prêtre aujourd'hui d'être présent au monde, et que trop souvent l'institution fait obstacle à cette mission, nous sommes décidés à poser des actes qui remettent en cause la situation actuelle qui est la nôtre de « corps constitué » de permanents :

- acquérir une compétence profane en vue d'une profession (pour les séminaristes, cette compétence doit être acquise avant leur ordination)
- redonner à l'équipe compétence et autorité pastorales pour décider les transformations du statut sacerdotal (travail et engagement)
- promouvoir les aménagements urgents concernant le statut financier du prêtre... ».

Tous ces carrefours ont abouti à la motion 8, qui a été votée à la majorité des 2/3 : 160 oui — 26 non — 6 nuls. Le texte définitif de cette motion est le suivant :

« Dans le contexte actuel, la mission de l'Eglise nous invite à la recherche de voies nouvelles, pour le service des hommes d'aujourd'hui.

Dans la mesure où nous sommes prêts, nous nous engageons à participer plus étroitement à la vie commune des hommes de notre temps (vie professionnelle, habitat, activités socio-culturelles, vie politique, etc...).

De toute façon et quel que soit notre ministère, nous nous déclarons solidaires de cet enjeu.

Nous voulons que cette décision soit partagée en équipe, prêtres et laïcs, et qu'elle soit une contribution à l'évangélisation et par priorité à celle des plus pauvres.

Nous sommes conscients que cette solidarité nous appelle dès maintenant à rechercher un allègement progressif de nos tâches culturelles... ».

Cette motion votée, bien imparfaite dans sa formulation définitive, constitue la volonté largement exprimée du Forum pour nouer des relations nouvelles avec le monde auquel nous sommes envoyés.

Même si les motivations de cette « insertion dans le monde » demeurent encore bien floues et diverses — quand elles ne sont pas apparemment assez contradictoires ! — l'unanimité est ainsi largement faite sur ce qui apparaissait presque comme un nécessaire préalable. A

Vers des relations nouvelles dans l'Eglise

noter également la volonté de solidarité du corps presbytéral devant cet enjeu, volonté qui doit se manifester entre autres choses, « par un allègement progressif des tâches culturelles ».

Cette volonté de « relations nouvelles » se caractérise par son double pôle : le monde, l'Eglise ; ces deux pôles ont toujours paru intimement liés : n'est-ce pas là un signe de réelle santé ?

Trois têtes de chapitre ont polarisé les débats sur ces relations nouvelles dans l'Eglise.

L'autorité dans l'Eglise

Dès le premier soir du Forum, la difficile question de l'Autorité et de son exercice dans l'Eglise a braqué l'attention des participants et suscité un dialogue assez passionné.

Voici en quels termes l'un des intervenants s'est exprimé : « Je voudrais attirer l'attention de cette assemblée sur le fait que les schémas d'autorité qui commandent l'exercice du pouvoir dans l'Eglise et l'élaboration du « normatif » méritent pour le moins un ré-examen ».

Trois questions se dégagent de cette discussion insuffisamment engagée :

1. Ne faut-il pas redéfinir le rôle et la mission des évêques à l'intérieur du Peuple ? Cette redéfinition n'est absolument pas une remise en cause de la « succession apostolique » voulue et instituée par le Christ.
2. Faut-il tout attendre des évêques pour prendre des initiatives pastorales ? La créativité apostolique appartient à l'ensemble du Peuple de Dieu.
3. L'autorité dans l'Eglise n'a-t-elle pas à rechercher des conditions nouvelles d'exercice ?

Là se greffe le désir du Forum d'instaurer des relations nouvelles avec les évêques : relations de co-responsabilité et de recherche commune.

Les laïcs et le peuple de Dieu

L'une des requêtes les plus importantes et les plus répétées du Forum a été l'urgence de la « convocation d'une Assemblée du Peuple

de Dieu ». Dans l'ordre de priorité à donner pour l'étude et le vote des motions, le texte portant sur l'insertion du prêtre dans le monde obtint 47 voix ; celui demandant la convocation du Peuple de Dieu 46. Concurrence très significative dont il sera davantage question au chapitre suivant.

Ce qui semble se dégager de cette demande si largement exprimée, c'est la nécessité de *donner la parole*, aussi et en même temps, à l'ensemble du Peuple de Dieu. Nous sommes là entre prêtres ; toute l'Eglise n'est donc pas réunie. Pour redonner valeur et santé à notre dialogue de prêtres, il importe d'inaugurer des relations nouvelles et habituelles avec les laïcs et tout le Peuple de Dieu.

Tout au long du Forum, cette notion du Peuple de Dieu restera imprécise. Qu'est-ce donc que le Peuple de Dieu ?

Le ministère et la vie des prêtres

Il ne suffit pas de chercher d'autres formes de relations avec le monde, ni même avec l'Autorité et le peuple de Dieu, mais il faut conjointement vivre des relations nouvelles, entre nous, prêtres, à l'intérieur du presbytérium :

1. Constitution d'équipes véritables, lieu de la recherche et de l'invention pastorales.
2. Suppression du binôme « curé - vicaire » et refus des rapports curé - vicaires, afin de promouvoir une réelle co-responsabilité entre tous les membres de l'équipe.
3. Vœu pour que les nominations soient faites désormais : dans une équipe véritablement constituée — à un secteur — et pour un temps déterminé.

Cette triple demande veut manifester des relations nouvelles entre tous les prêtres ; relations qui tiennent compte, dans les faits, et pour le signe à donner :

- de l'égalité de tous devant la même mission.
- de la *diaconie*, structure fondamentale de l'Eglise. Cette diaconie, ce service doit être vécu dans la complémentarité des tâches et des charismes, en évacuant tout relent de privilège et toute volonté de promotion.

Les tensions du Forum

Le Forum n'a pas élaboré toutes ces propositions sans que se manifestent en son sein des tensions profondes. Même si l'affrontement a rarement été rude et violent, il était latent constamment. Faute de temps, les courants divers se sont laborieusement reconnus. Mais cette lenteur et cette sérénité apparentes des débats n'ont pu voiler des points de butée, des conflits internes, qui pouvaient ressembler à des impasses...

Ces tensions étaient significatives de notre temps : temps-charnière et pour le monde et pour l'Eglise. Tensions normales et porteuses de richesses pour l'avenir. Encore fallait-il accepter loyalement cette dialectique inconfortable.

Ces tensions se sont cristallisées autour de la notion du *peuple de Dieu*, et à partir des trois applications pastorales concrètes dont il est maintenant question.

Peuple de Dieu et insertion du prêtre

L'un des graffiti accrochés au mur du Forum portait l'inscription suivante : CLERICALISME A COURT TERME POUR DECLERICALISER A LONG TERME !

Cette expression humoristique est lourde de sens : elle a marqué le Forum de bout en bout. En effet, les deux propositions de vote prioritaires et apparemment concurrentielles (souvenons-nous : motion sur l'insertion : 47 voix ; sur la convocation du Peuple de Dieu : 46) ont manifesté un *malaise*. Appartient-il aux prêtres seuls de modifier leur manière d'être ? Faut-il attendre par ailleurs « le feu vert » du peuple de Dieu tout entier ? A qui donc de commencer ?...

A titre d'échantillons, voici quelques formulations des carrefours ou des motions : « Nous sommes d'accord pour reconnaître la priorité du peuple de Dieu sur toute structure ». « Le statut du prêtre est imprévisible ». « C'est de la vie de communautés nouvelles que jailliront les façons nouvelles d'être prêtre ».

Par ailleurs, on notait des phrases comme celles-ci : « Considérant que ce rassemblement de prêtres a la volonté de se remettre en cause pour mieux servir le Peuple de Dieu dans son ensemble..., nous sommes décidés à accélérer ce renouveau de l'Eglise : en dépoussiérant notre boutique..., en nous engageant réellement dans ce monde dont nous faisons partie... ».

**Laïcs
d'Action
Catholique
et insertion
du prêtre**

Le service du peuple de Dieu est donc : soit de nous engager d'abord ; soit de l'écouter... d'abord ! Le Forum a tout de même fini par trancher en votant la motion 8 et en mettant tout en œuvre pour que très vite un Synode très large naisse dans l'Eglise de Lyon.

Deux courants sont apparus : celui de l'Action Catholique et celui de la présence du prêtre au monde. Deux courants qui sont tentés d'apparaître comme concurrentiels et qui réveillent sans cesse un conflit déjà vieux, un conflit qui hélas absorbe trop de « calories » !

Là, en effet, l'affrontement a giclé dur, mais a tourné court. Bien dommage que la discussion sur le vote concernant l'insertion du prêtre (motion 8) se soit engagée après le vote lui-même et ait été si brève ! Nous tenions là un nœud important des difficultés...

Certains prêtres ont eu peur que cette motion trop exclusive sur l'insertion du prêtre contribue à « jeter l'enfant avec l'eau du bain ». Tout le monde reconnaît bien sûr la nécessité de transformer certaines structures de l'Action Catholique, mais quelques-uns craignent que la mise en cause des structures actuelles n'évacue en fait l'intuition historique et prophétique de l'Action Catholique. En ce sens-là, les organisateurs du Forum ont été légèrement suspectés d'être insuffisamment acquis à l'Action Catholique.

D'autres prêtres regrettent les durcissements de l'Action Catholique et sa tendance à un certain « monolithisme ». Ils n'acceptent pas que l'Action Catholique se veuille *normative* de toute la pastorale et craignent à leur tour un dualisme qu'ils refusent : au laïc, le temporel ; au prêtre, le spirituel !

Bref, on se lance de part et d'autre des anathèmes, d'autant plus graves qu'ils sont rarement exprimés en clair aux intéressés eux-mêmes.

Le Forum a fait éclater au grand jour cette tension. Il n'est pas, pour autant, allé à la racine des difficultés. Il a eu le mérite cependant de manifester à la fois la *disponibilité* réelle des jeunes générations face à l'Action Catholique et leur impatience agacée devant des « querelles de boutique ». Présence du prêtre et laïc ne sont-ils pas les *composantes indissociables* d'une Eglise qui se veut *peuple de Dieu envoyé au monde* pour annoncer Jésus-Christ ? Découvrir aujourd'hui une intuition nouvelle n'infirme pas l'intuition d'hier. Pourquoi s'obstiner à opposer ce qui est un ?

Comment avancer ensemble ?

Qui est le peuple de Dieu ?

Pour avancer il faut savoir ce que l'on met sous ce terme de *Peuple de Dieu*, restauré par le Concile ; or le Forum a marqué à cet égard son embarras et son ignorance. Plus on proclame l'urgence de la convocation du peuple de Dieu, moins on semble saisir ce qu'est ce peuple de Dieu. Chacun y met peut-être un contenu différent...

QUI donc est le peuple de Dieu ? Les laïcs d'Action Catholique ? les fidèles du dimanche ? les baptisés ? les hommes de bonne volonté ? toute l'humanité ? Quel incroyable flou !...

Comment avoir pu revendiquer avec une telle insistance, pendant tout le Forum, le droit à la parole pour l'ensemble du peuple de Dieu, sans avoir en même temps essayé de dégager les représentations que nous mettions les uns et les autres sous ce terme ?

Et pourtant le Forum nous a éclairés en refusant d'identifier le peuple de Dieu aux « modèles » actuels que nous avons sous les yeux ; à savoir, par exemple : les laïcs d'Action Catholique ou les chrétiens du dimanche. Il n'a pas accepté de se laisser enfermer dans l'une ou l'autre de ces formes. Il a voulu concevoir le peuple de Dieu de manière beaucoup plus large, beaucoup moins « quadrillable », et de ce fait il s'est proposé d'entreprendre une recherche et de promouvoir des expériences.

La motion 7 demande notamment « que soit provoquée, en lien avec les laïcs, la convocation aussi rapide que possible d'une assemblée du peuple de Dieu pour la région lyonnaise, en respectant la juste et libre participation de toute la population dans sa diversité ». Et elle ajoute : « l'expression (du peuple de Dieu) n'est pas l'affaire de ceux qui savent le mieux parler, mais celle de chacun et de chaque groupe humain selon sa culture propre... ».

Une autre motion demande un effort « d'imagination pour inventer les moyens d'informations capables d'ouvrir les « agoras » à tout homme ».

Ce qui était sans cesse sous-jacent, c'est l'existence d'un immense « entre-deux », entre, d'une part, les laïcs d'Action Catholique et les chrétiens du dimanche, et, d'autre part, entre les chrétiens « étiquetés » et le reste des hommes. Le forum a donc enregistré cette énorme marge d'inconnu et de recherche. Ainsi en témoigne la motion 7 : « les participants du Forum s'engagent à susciter dans les prochains mois — là où ils vivent et agissent — d'autres Forums ouverts à tous, selon des modalités qu'ils se refusent à déterminer d'avance ».

Le Forum s'est donc engagé dans la recherche difficile et labo-

rieuse de *modèles* nouveaux du peuple de Dieu. La voie n'est pas bali-
sée : il faut tenter des expériences et des expressions nouvelles.

Voici le texte d'une des motions : « avant toute réforme ou mise
en place de structures, il est nécessaire de créer des occasions per-
mettant une expression spontanée des soucis et des problèmes portés
par les chrétiens et les sympathisants... ; c'est pourquoi, nous deman-
dons que dans les différents groupes paroissiaux, sociologiques ou
informels soient suscités des « forums » permettant une recherche libre
et créatrice ».

Refaire l'unité du peuple de Dieu

Ce désir si largement manifesté portait une requête beaucoup plus
fondamentale : celle de refaire l'UNITE du peuple de Dieu. Pas une
unité factice qui réunirait artificiellement, mais une *unité « organique »*
qui reconstitue, re-noue, réunit les divers éléments d'un seul et même
peuple de Dieu, tant au niveau des « grandes nervures » du peuple de
Dieu qu'à celui du peuple de Dieu dans son ensemble.

Les grandes nervures du peuple de Dieu

Prêtres, laïcs et religieux apparaissent en effet comme des compo-
santes constitutives du peuple de Dieu. Or, une distance, un parallélisme,
et même quelquefois un certain « face à face » ont progressivement
défait, cassé l'unité organique de ces éléments complémentaires du
même peuple.

Les prêtres, les laïcs et les religieux (ses) vivent comme dans des
« catégories » étanches, dans des *couloirs séparés*. Chaque catégorie
« habite » un étage différent ; et à l'intérieur d'un même étage, combien
de couloirs parallèles sans communication. Le cas des prêtres est éclairant :
sous prétexte de ministères différents et spécialisés, les rencontres et
concertations entre ces divers ministères sont pratiquement inexistantes. Le
Forum a révélé avec intérêt la nécessité de ces confrontations.

De même les laïcs sont organisés à l'intérieur de leurs « Mouve-
ments » ; les religieux ou religieuses à l'intérieur de leurs « Unions ». Le
parallélisme est aussi manifeste par étages et par couloirs. Bien
entendu, entre prêtres et laïcs par exemple, des communications existent ;
mais la réflexion est rarement menée à *parité entre eux*. La distance
a quelquefois tendance à s'accroître, car la réflexion amorcée ensemble
est trop souvent poursuivie à l'intérieur des couloirs et étages respectifs !

De toute urgence, il importe de rétablir des ponts ; non seulement pour coordonner ce que chacun fait de son côté, mais pour aboutir à une véritable concertation par couloirs et par étages...

Trop souvent aussi, un régime de contestation « pyramidale » sape cette unité du peuple de Dieu. Chacun rejette ses propres maux sur ceux qui habitent l' « étage au-dessus » : les prêtres contestent les évêques ; les laïcs contestent les prêtres ; les « chrétiens du dimanche » contestent les laïcs engagés. Ces contestations « en cascade » ne sont pas saines, car elles renvoient sans cesse à d'autres la responsabilité de l'Eglise, comme si l'Eglise, c'était « ceux de l'étage au-dessus » ! Cette conception de l'Eglise ruine la notion même du « peuple de Dieu » et fabrique de ce fait du cléricalisme en série !

L'ensemble du peuple de Dieu

Cette UNITE, nous sommes tentés inlassablement de la croire déjà « arrivée », sous prétexte qu'il existe, de fait, des rassemblements divers du peuple de Dieu. Selon notre tempérament ou notre « école » apostolique, nous avons tendance à identifier le peuple de Dieu à tel ou tel de ses modèles vécus (A.C.S. - A.C.G. - Groupes spécialisés de réflexion, etc...) et à vouloir « ramener » tout le reste vers un « acheminement » à ce modèle.

En fait — et le Forum l'a souligné avec force — le peuple de Dieu est essentiellement en genèse, en devenir. Il est à faire incessamment selon la manière de l'Esprit qui, Lui, est un « casseur » de modèles ! L'Esprit nous invite en effet toujours à dépasser la synagogue, car le peuple de Dieu ne se réduit jamais à ce qui « paraît » aujourd'hui, à ce qui « fonctionne » aujourd'hui. Il n'est jamais, en quelque sorte, « co-extensif » à aucune de ses réalisations, si parfaites soient-elles.

Nous devons donc accepter ce « creux » pastoral qui consiste à chercher aujourd'hui ce qui paraît avoir été déjà trouvé. Que seront ces « Forums » du peuple de Dieu réclamés par le Forum des clercs ? Nous ne le savons pas. Il ne faudrait pas que pour combler le vide, le creux, nous improvisions des réalisations artificielles : par peur du vide...

Remarque sur les trois vœux des religieux

Il est assez frappant de constater que les trois points chauds du Forum aient été à la fois, et dans le même faisceau, la question de l'AUTORITE, celle du CELIBAT et celle de l'ARGENT. Ne retrouve-t-on pas là les racines mêmes des vœux des religieux ; PAUVRETE, CHASTETE, et OBEISSANCE ?

Tous les prêtres, religieux ou non, sont invités à enracciner leur vie apostolique à cette profondeur évangélique. Pour être fidèles à la mission reçue, ils ont à être pauvres, chastes et « dépendants ». La question que le Forum a eu le mérite de mettre sur la table, c'est justement d'avoir souligné ensemble ces trois composantes fondamentales de la fidélité apostolique.

Mais le Forum a voulu, semble-t-il : les ré-évaluer, les ré-ajuster ; dans leur cohérence interne ; en fonction des deux critères.

Ces deux critères paraissent avoir été : d'une part, l'impératif de la mission ; d'autre part, les données de l'anthropologie actuelle.

Ce qui veut dire qu'il y a une manière d'être pauvre, chaste et dépendant, qui n'est pas nécessairement toujours la même.

Des formes nouvelles peuvent être recherchées, dans la mesure où elles veulent mieux tenir compte des « relations nouvelles » à instaurer :

- au niveau de l'AUTORITE (dialogue de co-responsabilité avec les évêques) ;
- au niveau de la SEXUALITE (mariage OU célibat des prêtres) ;
- au niveau de l'ARGENT (salaire des prêtres et dépendance de la communauté chrétienne).

N'y a-t-il pas un lien (pas un décalque, évidemment !) à chercher entre la mission et l'anthropologie ? Car le signe, pour être reçu, doit souvent aujourd'hui être transformé. Cette ré-évaluation du signe est oeuvre de discernement difficile. Mais la refuser par sécurité ou immobilisme peut être démission, peur ou lâcheté...

Les points faibles du Forum

Le Forum portait en lui ses points faibles. Et comment nous en étonner ? Une assemblée un peu improvisée et rassemblant des prêtres si divers ne pouvait pas, en trois demi-journées, « réussir » du premier coup... et tant mieux.

Une « réussite » du Forum pouvait être beaucoup plus néfaste pour l'avenir, en donnant une fois de plus aux participants l'illusion que les paroles ou les écrits étaient des « actes » !

Vus par nous

Un certain nombre de maladies infantiles se sont manifestées ; elles aussi portent leur poids d'enseignement. En voici quelques-unes, en vrac... Il y en a d'autres !

Une démangeaison d'aboutir à des actes à tout prix

Beaucoup de participants, enivrés par une assemblée — aubaine inespérée — ont eu l'impression qu'il fallait passer aux actes vite, car après « il serait trop tard ». D'où cette accélération, cette précipitation qui donne priorité au vote sur la discussion du vote, qui veut résoudre tout à la fois, sans la maturation nécessaire à l'élaboration d'actes capables d'orienter l'avenir.

Un désir secret de récuser tous les appareils existants

Nous pouvions, en effet, avoir l'impression que les structures existantes étaient toutes inadéquates pour résoudre les questions nouvelles soulevées par l'Assemblée. On éprouvait de temps à autre le sentiment d'être « à l'extérieur » de tous les rouages d'Eglise et qu'il fallait faire une « bonne table rase » et démarrer à zéro... Ce sentiment n'est pas totalement négatif, bien au contraire. Il mobilisait l'assemblée et la rendait peut-être plus créatrice.

Une insistance à rendre l'autorité trop vite responsable de tout

D'une manière assez paradoxale, on semblait vouloir une Autorité plus proche et plus co-responsable ; mais, en attendant, on paraissait en faire le bouc émissaire de bien des maux dans l'Eglise. D'autre part, on risquait de renvoyer toujours à d'autres ce que nous voulions pourtant obtenir par nous-mêmes ; on avait tendance à déporter l'autorité en dehors de nous, vers « ceux qui n'étaient pas là ». Et dans le même temps, nous réclamions à tout prix une grande liberté d'initiative...

Un manque d'affrontement entre nous

L'affrontement était sans cesse latent, mais il a insuffisamment « éclaté ». L'assemblée avait sûrement besoin de davantage de temps. On s'est trop « attendu » et nos étiquettes étaient encore trop bien collées !

C'est là qu'une autre remarque importante s'impose : tous ces points faibles du Forum n'ont pas manqué de provoquer critiques, méfiance et même dénigrements. Le Forum s'est attiré des objecteurs ! Et c'est bien normal.

Ces objections sont de trois ordres :

Les motivations

On a dit, en effet, que les motivations exprimées pour fonder les motions ou interventions étaient souvent insuffisantes ou confuses. D'autre part on prétend que ces idées ne sont pas mûres, ou qu'on n'a pas à les « imposer » aux autres. D'autant plus, ajoute-t-on, qu'elles ne sont pas nouvelles...

Les jeunes prêtres

« Mais, que veulent-ils donc ? » — « Où veulent-ils nous emmener ? » — « Les aînés ont eu les mêmes problèmes ; ils n'ont pas fait tant de tapage ! » — « Qu'ils apprennent donc à être réalistes ! » — « Tout cela, nous l'avons vécu nous-même... ».

« Tout est prévu pour résoudre ces questions »

« Il y a des structures en place créées pour ça » — « A quoi bon étaler le malaise et paraître s'y complaire ; ce n'est pas sain ! » — « Faites passer vos desiderata par la voie hiérarchique. Une fois « remontés », vous y verrez plus clair ! ».

Tout cela est un peu caricaturé, et pourtant une mentalité se dessine ainsi (de coloration un peu intégriste !), qui voit désormais le danger partout et qui semble dire : « On rejette toutes les valeurs qui ont renouvelé l'Eglise il y a 40 ou 20 ans ». — « Pourquoi remettre en cause des structures qui justement sont nées d'interrogations analogues ? ».

Cette mentalité fait apparaître comme un nouveau *clivage*, qui n'établit plus la ligne de partage des eaux entre les missionnaires et... les autres. Car, c'est toujours au nom de la mission que les peurs, les audaces ou les maladresses sont vécues. C'est en effet une différente perception des « signes de notre temps » qui sépare les mentalités et provoque les affrontements, quand ils s'expriment.

Ce que le Forum a voulu dire

Face à ces critiques — dont quelques-unes ne sont pas dénuées de fondement — le Forum a voulu affirmer, semble-t-il, trois points :

Les organismes et les structures actuelles de l'Eglise — les meilleures et les plus adaptées — n'ont pas à vouloir « récupérer » à tout prix, au profit de « l'intuition historique » dont ils vivent, les manières nouvelles et imparfaites par lesquelles nous cherchons à vivre notre foi aujourd'hui. Puissent ces organismes devenir *plus souples*... ; c'est la condition de leur salut et de l'espérance qu'ils ont à apporter.

Il existe d'autres voies à découvrir et d'autres voix à entendre.

Aujourd'hui n'est pas hier, même un hier tout proche. Aujourd'hui a besoin d'hier ; mais hier a besoin d'aujourd'hui.

Nous devons accepter un *pluralisme* dans l'Eglise ; à commencer par un légitime pluralisme d'interprétation de ce qui est vécu ou exprimé aujourd'hui.

A titre d'exemple, prenons l'interprétation de ce qu'il est convenu d'appeler le « *malaise sacerdotal* ». Ce thème fait couler beaucoup d'encre et de diverses couleurs.

D'un côté on se plaint de voir *étalé partout* le malaise ; on regrette « qu'on parte toujours du prêtre et non des réalités » ; on déplore l'aspect subjectif...

De l'autre côté on insiste sur le côté *objectif* du malaise. On souhaite qu'on en analyse les causes, sans se contenter d'une apologétique trop commode. On pense notamment que la question du statut du prêtre n'est pas un en-soi, mais un élément important à l'intérieur du renouveau du peuple de Dieu. Il ne s'agit pas d'une revendication personnelle d'épanouissement, mais d'une urgente requête apostolique.

Mais en définitive, il y a autant de prêtres heureux d'un côté que de l'autre !

Espérances et questions pour demain

Malgré ses légers relents de gauchisme (!), le Forum a fait naître de *réelles espérances*. Il convient d'en faire un rapide inventaire en manière de conclusion.

Le Forum : un révélateur

Le Forum a permis d'exprimer des tas de questions profondes qui cherchaient un terrain pour se manifester. Les idées n'étaient pas nouvelles, mais elles se sont cristallisées en un faisceau nouveau, porteur de réalités nouvelles et promoteur de « manières » nouvelles.

Le Forum a été plus un mouvement qu'un contenu. Plus un élan qu'une nouveauté !

Il a ouvert une voie ; « *quelque chose s'est passé* ».

Il ne s'agit nullement pour autant de devenir « fana » du Forum. Il ne s'agit ni de le sacraliser, ni de le majorer, ni de le mépriser. Il importe de le situer comme une importante contribution, parmi tant d'autres recherches et tâtonnements. Il révéla beaucoup plus que lui-même...

Le Forum : un point de non-retour

Et cela plus spécialement de deux manières :

En se manifestant *au grand jour*. Les organisateurs n'ont pas cru devoir garder le secret. Tant et si bien que la première séance du Forum, après le règlement intérieur, a été consacrée à l'information qu'il conviendrait de donner. La première contestation du Forum est justement partie de là : le droit à l'information. En ce sens, le Forum a créé un précieux précédent.

En inaugurant des *mœurs nouvelles*, faites de liberté d'expression et de volonté de « créativité ».

Le Forum a permis en effet :

— Une *confrontation* entre différents ministères, créant ainsi des conditions favorables à une concertation apostolique. Cela était assez neuf.

— Il a donné aussi la possibilité d'entamer des recherches approximatives et complémentaires. Et donc, il donne la « permission de se tromper »... et peut-être, de ce fait, d'avancer. Cela était courant au plan de personnes, ou de petits groupes. Mais, c'est neuf, quand il s'agit d'une assemblée de 200 prêtres, appartenant aux ministères les plus classiques et les plus divers.

— Il a suscité une *solidarité* des prêtres engagés diversement. A cet égard, l'un des petits paragraphes de la motion votée est éminemment significatif : « De toutes façons, et quel que soit notre ministère, nous nous déclarons solidaires de cet enjeu (insertion des prêtres dans le monde) ». Cette solidarité assumée devrait s'élargir et redonner une profonde unité de mission à l'ensemble du presbyterium. Nous irions vers des prêtres différents, mais non pas vers deux clergés !

Le Forum : un mouvement dans l'opinion

Que restera-t-il demain du Forum ?

On pourrait même dire que les contre-remous qui ont suivi le Forum ont été plus forts que les remous du Forum lui-même.

Ce retentissement au niveau de la presse s'est opéré contre le vœu du Forum, car l'assemblée « avait décidé d'informer l'évêque, le conseil du presbytérium, les prêtres et les laïcs, d'utiliser la *Semaine Religieuse* et d'exclure la grande presse ». (Compte rendu du Forum).

N'est-ce pas là le signe que les axes de travail du Forum répondent à une attente, souterraine un peu partout et jaillissant ici ou là ? Comment resserrer et canaliser toute cette recherche diffuse ?

Quels seront les fruits du Forum ? Quels en seront ses « actes » ? Cela paraît dépendre de deux facteurs :

Le premier concerne une concertation large : les participants du FORUM DE LYON sauront-ils partager avec d'autres ce qui a été vécu les 23 - 24 - 25 septembre ? Des initiatives, analogues ou non, qui se suscitent à travers le pays ou à l'étranger sauront-elles se rencontrer, pour réfléchir, s'épurer, dégager les grandes constantes ? Aurons-nous la patience d'entreprendre un ECHANGE large et constructif, dépassant les particularités locales et retrouvant le mouvement profond, sous-jacent partout mais s'exprimant différemment ?

L'autre facteur tient davantage au « balancier » que manifeste « l'esprit français », et, en ce sens, il est difficile de le prévoir. Saurons-nous en effet dépasser les paradoxes et contradictions de cet esprit français, qui se caractérise à la fois :

- par une tendance « systématique », cartésienne ; on veut tout organiser, structurer, prévoir, classer... C'est la pastorale « des organigrammes » : tout est déjà sur papier !
- et par une tendance « révolutionnaire », plus préoccupée de faire jaillir des « idées nouvelles » et de proposer des expériences nouvelles ou des « modèles nouveaux ».

Les « meilleures » idées ont besoin, pour naître, d'être structurées ; mais par ailleurs les meilleures structures risquent toujours d'être les fossoyeuses de ce qu'elles portent de meilleur...

Le Forum saura-t-il, demain, allier avec souplesse ces deux tendances complémentaires, sans donner priorité à l'une contre l'autre ?

Mais, le Forum n'est qu'une étape ; il doit « se saborder » pour donner naissance aux « étapes suivantes » : « LE FORUM EST MORT. VIVE LE FORUM ! ».

13 novembre 1968.

Après les grèves de mai-juin : Témoignages de plusieurs prêtres au travail

Quelques mois après les « événements » qui ont secoué la société française, nous assistons, tout particulièrement dans le monde ouvrier, à un dénigrement de leur contenu positif et des espérances qu'ils avaient fait naître. Une mise en condition de l'opinion tend à faire croire que les grèves sont les seules responsables des difficultés économiques actuelles. On se sert de la conjoncture politique internationale (occupation de la Tchécoslovaquie) ou nationale (résultat des dernières élections législatives) pour souligner les dangers et les côtés négatifs.

Directement concernés par leurs engagements et interrogés dans leur foi, des prêtres au travail veulent dire ce qu'ils ont vécu et découvert au cours de « ces événements ». A cause de cela, ils veulent clairement dénoncer les mesures de répression qui s'abattent sur le monde ouvrier.

Leur volonté n'est pas de défendre une idéologie ou une politique, mais de rendre compte de l'espérance humaine qu'ils ont vécue et partagée pendant ces deux mois.

Ceux qui s'expriment ici étaient : manœuvre dans une usine de chaussures, dockeur occasionnel, manutentionnaire dans un grand magasin, P2 dans la métallurgie, O.S. sur une chaîne d'automobile, manœuvre sur un chantier de travaux publics, membre du personnel technique d'une université... Ils travaillent en grandes usines dans la région parisienne, dans une grande ville ou dans un gros bourg du centre de la France. Les uns travaillent à temps plein, d'autres à temps partiel.

Les pages qui suivent ne prétendent pas donner une vision exhaustive des choses. Elles sont composées avec les témoignages d'hommes auxquels leur responsa-

bilité de prêtre n'accorde aucun privilège d'infaillibilité tant dans leur analyse de la situation que dans leur prise de position. Ils sont limités par leur propre situation.

Mais, c'est « à travers elle qu'ils ont été appelés à rendre compte des options et des principes qu'ils défendent dans des choix et des

prises de position concrètes ». En le faisant ils veulent signifier que l'Eglise, « qui ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique, est à la fois le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine » (Gaudium et Spes, 76, 2).

La situation actuelle

« Je me dis, si nous ne protestons pas contre ce qui peut tromper le peuple, les petits, les induire en tentation par la condui-

te et l'expression concrète de l'Eglise, nous risquons de mériter le reproche de « chiens muets » ».

Quels avantages ?

Nous ne pouvons pas ignorer tout ce qui porte atteinte aux avantages acquis par les travailleurs.

« Que signifie une augmentation de salaire immédiatement suivie d'une hausse du coût de la vie ? ».

« Nous avons fait grève pendant cinq semaines et aujourd'hui nous pouvons dire que nous n'en avons rien retiré. Moi, je ne suis plus à 2,85 F, mais à 3,02 F de l'heure. Etant donné que le pain

a augmenté de 17 centimes, et ainsi du reste, j'ai un pouvoir d'achat moindre qu'avant la grève ».

Il y a d'autres manières de supprimer ces avantages :

« Le prétexte d'économies à tout prix sert à justifier toutes sortes de mesure comme la suppression de la cantine qui était aussi ouverte aux salariés extérieurs, suppression du médecin attitré, suppression des « bons de sortie » pour les mensuels ».

Une ambiance de licenciement

Nous savons que nombre de licenciements, notamment dans les moyennes et petites entreprises, sont liés à des processus de concentration industrielle qui ne peuvent être confondus avec de

simples mesures de répression. Nous ne pouvons cependant accepter que les organisations représentant les salariés d'une entreprise soient tenues à l'écart des décisions concernant direc-

tement leur avenir et leur sécurité. Il est de notre devoir de tout faire pour que de telles transformations ne se réalisent pas au détriment des travailleurs.

Il reste que lorsque ces licenciements atteignent des personnes qui, vu leur âge, ne sauront trouver ailleurs du travail, ou des militants qui ont pris la défense des intérêts de leurs camarades et ont lutté pour une plus grande justice et pour plus de dignité, nous ne pouvons les accepter.

« Jeudi, alors que l'ensemble des gars venaient de partir en congé (fin juillet), on apprenait que la direction de l'usine avait décidé de licencier deux copains des forges pour le seul motif : « ne donnent pas satisfaction dans leur travail » cela veut dire « parce qu'ils sont syndiqués ». En regroupant quelques copains qui traînaient encore, on apprenait que dans d'autres ateliers, il y avait promesse de licenciement à la rentrée pour d'autres camarades ».

Ceci se passe parfois en employant des « méthodes légales ».

« Dans une usine d'alimentation, 450 personnes, où l'on ne peut entrer qu'après une enquête très serrée, la grève (ce qui a surpris tout le monde) a été votée à vote secret... Mais, depuis la reprise du travail, les membres

Une répression collective

Les témoignages suivants nous viennent d'une petite ville industrielle :

« La direction d'une usine de chaudronnerie lourde occupant huit cents personnes annonce des

du piquet de grève ont été soigneusement repérés et depuis on cherche toute les raisons légales de les éliminer ; contrat temporaire non renouvelé, déplacement dans les bureaux, menace à ceux qui se présentent aux élections de délégués : « Ici, on ne garde pas ceux qui font de la politique ».

Au sujet des journées de « récupération » qui ont été imposées par la Direction d'une grande usine :

« Un débrayage est prévu pour le vendredi, mais la direction nous appelle un à un au chef du personnel pour prévenir que celui qui arrêterait serait sanctionné sans pitié (il faut que tout le monde croit que l'on sera licencié). C'est efficace ; mais pas de mouvement coordonné.

La tactique apparaît payante à la direction. Un vieil ouvrier s'est vu convoqué vendredi pour l'obliger à venir samedi pour la journée de récupération, sous peine de licenciement, c'est-à-dire impossibilité de retrouver du travail.

Maintenant ce sont les jours de mise à pied aux délégués, sans compter les licenciements qui se font un à un avec motif, si possible, mais parfois sans motif.

Ce n'est pas fini, ils ont créé une ambiance de licenciement qui paie dans l'immédiat ».

licenciements juste avant les congés d'août... Les noms des licenciés ne seront connus qu'à la fin du mois de septembre.

Malgré cinq semaines de grève, la direction n'a accordé aucun

autre avantage que les accords de Grenelle. Depuis la direction cherche par tous les moyens à isoler le personnel du syndicat, à enlever à ce dernier tout rôle pour le présent (satisfaction de revendications) et tout mérite pour le passé en ayant supprimé tous les avantages obtenus, sous prétexte d'économies. Par contre, elle se montre prête à octroyer directement des avantages nouveaux en fonction de la productivité, en particulier par des primes individuelles et collectives. Enfin, elle cherche à isoler les responsables syndicaux. Ainsi un responsable de section syndicale a été muté à un poste dans lequel il perd 300 F de salaire par mois.

Dans une fonderie qui occupe 250 personnes, en majorité des étrangers :

« A la reprise du travail, promesse du patron de ne renvoyer personne pour fait de grève :

En fait depuis le 1^{er} juillet :

- licenciement du magasinier qui, mensuel, avait refusé de retourner aux ateliers comme horaire,
- licenciement d'un contremaître

Nous ne pouvons nous taire

Alors que la répression commençait à s'exercer dans l'usine où il travaille, un prêtre au travail écrivait :

« L'Eglise (évêques, prêtres, laïcs) a beaucoup parlé pendant les événements. Elle a parlé en

de fonderie pour « travail insuffisant et manque d'autorité »,
— licenciement du concierge qui avait joué un rôle important pendant la grève,
— licenciement de deux ouvriers qui ont refusé les acomptes de jours de grève à récupérer et qui, en conséquence, ont refusé de venir travailler les samedis.

D'où deux débrayages massifs du personnel d'exécution qui sont suivis à 95 % au début du mois de septembre. Réaction brutale du patron : lock-out de l'usine pendant quatre jours. Il déclare aux délégués : « C'est vous qui avez mené la grève comme vous l'avez voulu, maintenant c'est à moi de mener l'usine comme je le veux et spécialement la récupération des journées de grève ».

Les délégués nous disent : « On a fait ces deux débrayages pour montrer que l'on s'opposait à la manière brutale et méprisante du patron, mais on savait que l'on ne pouvait pas grand chose pour les gars licenciés ou mis à pied, car le patron avait veillé à rester toujours dans son droit ».

Actuellement beaucoup d'ouvriers essaient de trouver du travail ailleurs ».

laissant croire qu'elle était pour la justice, parce que cette justice devenait majoritaire. Que faisait-elle quand cette justice était minoritaire ? RIEN. Que fera-t-elle quand cette justice redeviendra minoritaire ? ».

Ce que nous avons retenu

A un camarade qui lui pose la question après quatre semaines de grève : « Qu'est-ce que tu retiens dans tout ça ? » un prêtre ouvrier d'une petite boîte de métallurgie de la région parisienne répond :

« En positif, je retiens la ressource qu'il y a dans l'homme. Il y a des gens qui semblaient s'être écrasés pendant des années, avilis, acceptant tout, et qui se sont révélés capables d'un sursaut — quelque chose a marqué dans leur conscience. C'est peut-être la confiance qu'on peut avoir dans les autres. Tout n'est pas parfait : tu retrouves de l'orgueil ou le gars qui essaye de récupérer par n'importe quel moyen... mais cet optimisme fondamental est efficace et justifié. Il y a la découverte de la solidarité, d'un aspect de fraternité comme un élément vital ».

« C'est une immense espérance qui nous a soulevé, écrit un autre. Je me considère comme engagé, je dois faire que cette espérance se retrouve après la reprise dans l'organisation de la vie ouvrière ».

Nous avons conscience qu'une telle espérance humaine ne peut être confondue avec celle dont, avec nos frères chrétiens, nous avons à rendre compte au Nom de Jésus-Christ. Mais nous savons et nous croyons que c'est en par-

tageant « les joies et les espoirs, comme les tristesses et les angoisses » de nos camarades de travail que nous sommes appelés à rendre compte de l'espérance et de la charité qui nous viennent de Dieu.

C'est ce qu'exprime un prêtre, manutentionnaire dans un grand magasin :

« J'ai senti beaucoup plus vivement les justes aspirations du monde ouvrier : les manifestations, les tracts, divers dialogues avec les délégués et les camarades de travail, les multiples informations quotidiennes de la Bourse du travail et la vitalité extraordinaire de la Bourse pendant la grève m'ont obligé à y être plus attentif. Je pense que ces aspirations rejoignent beaucoup de choses de *Pacem in terris* et *Gaudium et Spes* : mon sacerdoce est provoqué par là ».

Ces aspirations ne peuvent être celles de personnes isolées, elles demandent à être rassemblées, organisées. Ce sont celles d'un syndicat, d'un parti politique. Pouvons-nous être absents d'une telle « dimension collective ? ». Comment y être présents ?

« Malgré les trahisons, les excès et les limites des syndicats, de diverses manifestations et des partis politiques, je suis appelé par le Seigneur, sans toutefois oublier les personnes à aller jus-

qu'à une charité beaucoup plus collective : une charité syndicale, une charité politique. Annoncer l'Évangile c'est certainement reconnaître, prendre au sérieux, les justes aspirations des syndicats et des partis politiques : la Vie de l'Église se situe là, au moins en partie.

« ...Mais en même temps, je sais que la justice et l'Amour de Dieu sont plus grands, plus larges que les efforts, pourtant positifs, à ne pas sous-estimer, de justice, d'amour, des syndicats et des partis. Je ne peux pas enfermer Dieu

dans un syndicat ni dans un parti ; et en même temps les valeurs de tel syndicat ou de tel parti politique ne sont pas méprisées par l'Évangile : les vivre c'est une question de fidélité à l'Évangile ».

Ceux qui ont été plus proches du monde ouvrier nous font découvrir comment c'est à travers la conscience de leur dignité, le sens de leurs responsabilités, et le partage d'une vraie solidarité que des hommes et des femmes ont vécu en profondeur cette espérance humaine.

“ Être considéré ”

« Les moments que nous avons vécus sont des moments où tu rencontres des hommes qui se trouvent compris ; libérés et en même temps qui révèlent l'écrasement de leur situation ».

Cette conscience de la dignité s'exprime d'abord par une revendication d'un salaire décent.

« Dans les grands magasins, il y a beaucoup de bas salaires : les manutentionnaires comme moi et les vendeurs sont payés, 550 à 570 francs par mois ; et encore on est bien payé par rapport à la chaussure, à l'habillement, au bâtiment. Mais avec des salaires semblables, quelle famille peut vivre dignement ?

C'est une revendication immédiate sans doute, mais très importante, car elle intéresse directement pour le relèvement des plus pauvres et des plus exploi-

tés ; ce n'est pas une revendication « bassement matérielle » comme le disent certains qui gagnent beaucoup d'argent ou des prêtres trop « aériens » incapables de comprendre le drame des petits salaires (trois de mes camarades immédiats n'arrivent jamais à joindre les 2 bouts à la fin du mois). Un salaire minimum est nécessaire à un minimum de liberté et de dignité de la personne ! Il y a là une aspiration plus juste et importante du monde ouvrier ».

« Il y a aussi d'autres aspirations justes du monde ouvrier dans cette grève et dans les nombreuses manifestations. Souvent comme disent nos camarades « on n'est pas considéré ». Par là ce qu'ils souhaitent profondément c'est, y compris les plus pauvres et les étrangers, être traités comme des hommes ».

Pour une réelle liberté syndicale

Est-il nécessaire de rappeler ici que, avant les événements, la liberté syndicale n'existait pas dans beaucoup de milieux de travail, non seulement dans nombre de petites entreprises mais aussi dans de grandes usines. Faire la grève pour que le droit syndical soit reconnu et respecté par tous, c'est travailler « pour la dignité, la liberté et l'amélioration de la vie des ouvriers. C'est là un des points importants de la grève ».

De même beaucoup de professions ne possèdent pas de conventions collectives.

« Les syndicats demandent une convention collective nationale des employés de commerce. Ce serait une aide formidable pour tous les employés non seulement de grands magasins, mais aussi de petits où certains employés ne peuvent même pas être syndiqués. Ils font des heures supplémentaires même pas payées comme il est pourtant prévu par la loi. Ils sont parfois de vrais es-

Des hommes sans voix

« Des hommes qui n'ont pas le droit à la parole ». C'est la situation des nombreux travailleurs étrangers. Leur statut ou leur contrat de travail empêche ou rend très difficile toute participation à une dimension collective de la vie ouvrière française. N'est-ce pas encore la situation d'un grand nombre ? notamment ceux qui sont loués à une entreprise par une organisation de « travail temporaire », plus connue dans le monde ouvrier sous le nom de « négriers » ?

Le témoignage d'un docker oc-

claves à la merci de leur patron, surtout ceux qui travaillent à mi-temps ».

Faire la grève pour que les syndicats puissent obtenir ce droit d'existence n'est-ce pas défendre sa dignité d'homme et celle de ses camarades ?

Cette conscience de leur dignité, ces ouvriers l'ont profondément vécue lorsque la direction de leur usine a finalement accepté, après plusieurs semaines de grève, d'ouvrir avec leurs représentants de véritables négociations au bas desquelles ils apposèrent leurs signatures à côté de celles de leurs patrons.

« C'est tout de même extraordinaire ce que l'on a vécu. Le mouvement ouvrier en sort grand du fait que c'est la première fois dans l'histoire de l'usine que l'on a forcé la direction à négocier et à signer et non à octroyer selon son bon plaisir. C'est une victoire morale extraordinaires ».

casional d'un grand port de mer nous invite à la réflexion :

« Les jours de grève m'ont rendu intenable la situation où j'étais. Le milieu professionnel des dockers ne nous reconnaît pas le droit de participer à une vie syndicale... Pendant une semaine, j'ai été préoccupé de trouver une formule qui nous permettrait d'exprimer notre solidarité dans le mouvement de grève, de trouver une solution à cette situation d'« occasionnels ». J'en ai parlé à certains camarades :

- comment les « occasionnels » peuvent-ils prendre en charge leurs problèmes de solidarité ?
- Est-ce qu'un jour ils pourront avoir une vie syndicale ?

Personnellement, j'ai surtout vécu quelque chose qui m'a meurtri dans ma condition de docker occasionnel. A la limite nous

étions comme des gens qui n'existent pas, qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer, de dire ce qu'ils pensent, de défendre leurs droits et leurs intérêts propres. Plus profondément on a le sentiment d'être en mauvaise conscience par rapport à la conscience collective des travailleurs parce qu'on n'arrive pas à se situer ».

Le droit à l'information

Respecter la dignité d'un homme c'est lui permettre d'être informé objectivement, de comprendre ce pourquoi on lui demande d'apporter son travail et son intelligence. C'est ce que beaucoup d'ouvriers ont mieux découvert au cours de ces mois de mai et juin :

« J'ai été frappé par le besoin marqué par certains camarades

de comprendre de plus en plus, de se faire expliquer. Le désir de rechercher la vérité sur la marche de l'entreprise, de savoir autre chose que des « on-dit », d'arriver à une information plus solide et plus vraie ».

« Si le droit syndical est davantage reconnu, alors on pourra être informé. Le droit à l'information sérieuse est aussi très important ».

La volonté de prendre ses responsabilités

Nous voudrions nous arrêter plus particulièrement à un témoignage significatif des répercussions en profondeur du mouvement dans des couches nouvelles de salariés : les ruraux-ouvriers. Il nous vient d'une petite ville de 5 000 habitants, centre d'un secteur rural assez pauvre du Centre. Depuis huit ans cinq entreprises décentralisées sont venues s'installer. La main d'œuvre est sans qualification professionnelle, les salaires sont très bas. Avant mai 1968, il y avait aucun syndicat.

« Devant le mouvement de grève généralisée, trois usines sur quatre décident l'arrêt du travail par solidarité et pour une durée

illimitée avec occupation des locaux. Les patrons acceptent. Dans notre usine, fabrique de chaussures occupant 35 salariés, on s'organise pour assurer les piquets de grève deux par deux. Pendant des heures, on discute, on échange, on prend conscience pour la première fois de la force du mouvement et de l'exploitation dont on est l'objet. On décide alors ensemble la création d'une section syndicale. Sur 35, 27 adhérents. On élit un bureau avec quatre délégués du personnel.

Après dix jours de grève, la reprise du travail s'effectue non sans grande discussion avec le patronat. Nous obtenons quelques avantages sur les salaires et cer-

taines conditions de travail plus humaines. Ces événements ont fait que la conscience individuelle de chacun a été bouleversée et nous a amenés à un engagement. L'individualisme a fait place à une prise de conscience collective. Les échanges ont permis une meilleure connaissance entre nous et une amitié plus solide.

Aujourd'hui, après quatre mois, ça tient : c'est-à-dire que chacun paie sa cotisation syndicale chaque mois, que le patron, sceptique au départ, nous prend au sérieux et accepte le dialogue. Cette réalisation même fragile était impensable avant mai 1968 ».

Prendre ses responsabilités n'est pas le fait des seuls militants.

« Il y a un fait qui domine

Le partage d'une vraie solidarité

Sans grande démonstration, de nombreux militants, hommes et femmes, se sont mis avec courage et lucidité au service de tous.

« Pendant toute la grève, S., première délégué de son syndicat, a été d'un courage extraordinaire. Tous les jours debout à six heures pour être au piquet de grève. Elle est restée en relation constante avec la bourse du travail, en discussion avec les autres syndicats, en affrontement continu avec le patron ».

Cette solidarité entre différentes catégories de salariés a été profondément vécue au sein de certaines entreprises, ou administrations :

« Le plus positif de la grève,

dans notre usine (800 salariés) : la grève a été majoritaire pendant quatre semaines grâce aux manœuvres et aux O.S. Ce sont eux qui à deux moments intenses de la grève, publiquement, face à la direction assemblée devant le portail de l'usine, ont franchi les grilles pour venir renforcer la grève. C'est-à-dire qu'ils se déterminaient devant la direction... La masse des grévistes a été les plus pauvres ».

Nous serions bien téméraires de croire leurs décisions simplement dictées par les mots d'ordre des partis ou des syndicats ou par la simple pression des événements. Ce serait ignorer ce que signifient : crainte de licenciement, conscience de faire subir à sa famille le poids d'une grève, peur du chômage.

explique un membre du personnel technique d'une université, a été de permettre à des corps aussi étrangers que sont les enseignants, les étudiants, le personnel technique et le service administratif d'une université de pouvoir se concerter, malgré la différence de statut, et pouvoir assez rapidement mettre en place une assemblée tripartite ».

Souvent le dialogue l'a emporté sur les divergences et les tensions qui se firent jour entre syndicats.

« Au niveau de l'analyse de l'action et des prises de position, on a beaucoup discuté à partir de nos conceptions différentes du sens de l'homme, sans qu'il y eut d'oppositions violentes entre nous.

Si on divergeait, on sentait qu'on le faisait au nom d'un certain bien commun des travailleurs, même si nos analyses étaient divergentes. L'harmonie est née entre nous de l'action, elle n'était pas préétablie ».

C'étaient des moments de vérité :

« Nous sommes plusieurs à avoir senti tout le positif de gars qui s'exprimaient en vérité. On ne s'est jamais fâché entre grévistes, et ça c'est extraordinaire. On allait se trouver : « J'ai dit ce que je pensais, tu ne m'en veux pas ? — Mais non ». Chacun se révélait à lui-même sans se dresser contre l'autre. C'étaient des moments de vérité ».

Significative aussi de cette solidarité, la volonté de nombreuses organisations de mettre au premier plan de leurs revendications l'augmentation des plus bas salaires.

« On a discuté sur la nécessaire augmentation des bas-salaires, et non une augmentation avec le même pourcentage des plus hauts salaires. Sans cela, la

différence entre les riches et les pauvres devient encore plus grande. Certains cadres ont d'ailleurs protesté contre l'augmentation de salaires des cadres. Là encore, il s'agit d'aider d'abord les plus pauvres ».

Cette solidarité n'a-t-elle pas été vécue par ces femmes de grévistes qui ont fait des prodiges pour nourrir leur famille alors que les ressources financières diminuaient de plus en plus ?

Retenons enfin ce dernier témoignage, que l'on ne saurait généraliser, mais qui n'est pas unique :

« Cela a été un des aspects positifs pour nous au cours des collectes organisées par le comité de grève de découvrir un monde paysan très sympathique. On est allé chez un cultivateur qui, sachant notre venue, s'est débrouillé avec l'aide des jeunes de son village pour aller chercher chez un ami des pommes de terre et de les dégermer avant de nous les donner. Il le faisait parce qu'il voulait, disait-il, montrer que le monde paysan est solidaire du monde ouvrier ».

Cinq semaines de grève parmi des travailleurs étrangers

Le témoignage qui suit est celui d'un homme qui a vécu de l'intérieur cette « espérance hu-

maine ». Il l'a vécue pour ses camarades. Il l'a vécue dans les choix qu'il a dû faire, dans les

actions qu'il a conduites, dans les oppositions qu'il a rencontrées.

Envoyé sur les chantiers de travaux publics qui participent à l'extension d'une grande usine sidérurgique, il a tenu à rester manœuvre pour partager la vie et le travail des ouvriers les plus déshérités. Depuis octobre 1966, il a travaillé dans huit entreprises qu'il a successivement quittées ou dont il a été licencié pour fin de chantier, comme c'est l'habitude pour cette catégorie de travailleurs.

Il est actuellement un des 1 900

ouvriers des 61 entreprises qui travaillent sur les chantiers de l'usine. Il vit en cantonnement avec 280 ouvriers dont la grande majorité est étrangère (Algériens, Portugais et Turcs). Ces étrangers viennent en France pour un ou deux ans et, bien que payés au minimum, arrivent à force de restrictions à envoyer 60 à 80 % de leurs salaires à leurs familles. Beaucoup ne parlent pas français. Ils ne sont pas syndiqués et, dans la presque totalité de ces 61 entreprises, il n'y a ni délégué, ni comité d'entreprise.

La grève forcée

Pour nous, la grève ça a démarré le 20 mai, le lundi 20 mai. Nous étions tout à fait en dehors de la course : dans les entreprises de travaux publics, on n'a participé à aucun dialogue, aucune discussion. On a entendu dire, vers 11 h du matin, ce lundi : « Rangez les outils autant que vous pourrez. Descendez tout de suite. On va sortir. Les syndicats sont en train de discuter avec la direction, et il est possible qu'on ne puisse pas travailler cet après-midi ».

Alors je suis allé manger rapidement au cantonnement, puis on a mis à l'abri différents trucs, on a laissé pas mal d'outils sur le chantier même. Et à midi un quart, j'étais à mon tour devant la porte de l'usine. Je me suis trouvé derrière tout le monde ; des bonshommes que je ne connaissais pas étaient en train de parler, de haranguer la majorité des ouvriers de l'usine, en leur disant : « Nous avons entamé le dialogue avec la direction ;

ils ne veulent rien entendre ; il n'y a pas moyen d'envisager ce que nous leur demandons ; ils refusent le dialogue. Donc, nous avons décidé, CGT, CFTD, FO, CGC, de commencer une grève illimitée, nous verrons après ce que nous avons à dire ».

Voilà, la grève est décidée. Une première barrière est fermée : les piquets de sécurité sont mis en place pour les différents haut-fourneaux, etc. Pendant le reste de l'après-midi, ils ont chargé des hauts-fourneaux de façon à ce qu'ils ne craquent pas. Il y a eu un vote à main levée pour savoir si tout le monde était d'accord pour la grève. On était la dernière grosse usine à se mettre en grève à ce moment-là. J'étais derrière et je pouvais juger du nombre de mains qui étaient levées : en fait, c'était loin d'être la majorité ; les gars voulaient continuer à travailler. Mais la décision avait été prise et la grève était commencée.

Etant arrivé un peu trop tard,

Le temps de la réflexion

je n'avais pas compris toutes ces revendications. Alors, je suis reparti dans des groupes. Je suis resté pour essayer de discuter avec les orateurs. Pas moyen, surtout que personne ne me

En réfléchissant, je me suis dit qu'il y avait au moins trois réalités dont je devais tenir compte :

La première était : mes camarades de travail ; qu'est-ce qu'on va devenir dans cette période dans laquelle on ne va pas pouvoir travailler ? Nous avons touché un acompte de 20 000 anciens francs au début du mois de mai, c'est tout. Il va falloir vivre avec ça.

Par ailleurs, si je suis attentif à cette réalité, je suis au moins aussi attentif à la deuxième : l'Eglise est mise devant une situation sociale qui risque d'être très grave ou dramatique. Quelle doit être la place de cette Eglise, quelle va être ma place à l'intérieur ?

La troisième réalité, c'est que si la grève est faite par les gars de l'usine, et si je veux avoir le dialogue avec eux, au nom de ceux des entreprises, il va falloir apparemment que je me solidarise avec la grève et que, pour le moins, j'essaie de comprendre pour que le dialogue soit positif.

Alors, sur ces trois points, je me suis efforcé pendant la grève, dès le début, d'aller trouver les

connaissait. J'ai simplement essayé de comprendre. Je suis parti dire la messe et me mettre la tête dans les mains, et me demander ce qu'il fallait que je fasse dans ce truc.

bonshommes qui étaient dans les différents piquets de grève ; je me suis inscrit au piquet de grève presque dès le point de départ, ce qui m'a permis de dialoguer avec les gars qui étaient le plus acharnés, puisqu'ils sont venus dès le début.

Et puis, la deuxième tâche que je me suis imposée, c'est d'aller voir les responsables de la Mission ouvrière de la ville, les prêtres qui étaient chargés plus particulièrement de l'Évangélisation du monde ouvrier, et puis de dialoguer avec eux.

Dès le point de départ, j'ai saisi que c'était pas facile d'entreprendre le dialogue avec les grévistes si on ne faisait pas partie de l'usine. Au début, j'ai pris le piquet de grève le soir, puis il y avait de moins en moins de monde qui s'inscrivait pour la nuit. Il y avait beaucoup d'ouvriers de l'usine qui avaient l'impression d'être en vacances, surtout qu'ils avaient ou qu'ils allaient toucher la prime de bonne marche, ce qui leur donne des sous. A aucun meeting, il n'a été question des 1 900 ouvriers qui travaillaient sur l'usine dans les 61 entreprises.

Des étrangers travaillent pour vous

Au huitième jour, on me connaissait de figure au moins ; on ne savait pas qui j'étais. Et puis, personne ne s'en souciait ; on savait comment je m'appelais, que je prenais le piquet de grève volontiers, que j'étais de bonne volonté pour faire les corvées emmerdantes, etc. Aucun des gars des syndicats ne savait qui j'étais ; un jour, l'un d'eux approche de moi et me dit :

« Qu'est-ce que vous faites là ? Mais vous ne travaillez pas à l'usine ? »

— Non, mais vous voyez, j'écoute.

— Eh bien tu n'as pas à prendre le piquet de grève.

— Eh bien je le prendrai, et je serai là jusqu'à ce qu'on ait compris le sens de ma présence, justement.

— Il faut le dire.

— Je ne demande pas mieux.

— Bon tu n'as qu'à prendre la parole ce midi ».

Si j'ai bonne mémoire, c'était un dimanche. Après l'invitation du camarade, je suis monté pour la première fois sur le capot d'un camion et j'ai dit à peu près ceci :

« Je suis un des 1 900 ouvriers des 61 entreprises qui travaillent sur les chantiers de l'usine. Au début, nous n'avons pas compris ; nous avons subi la grève et nous ne pouvions pas comprendre pourquoi les gars de l'usine se mettaient en grève. Après avoir étudié le cahier de revendications, il nous a semblé que ce que vous réclamez, surtout dans la mensualisation des « horaires », était le respect de l'homme.

Les hommes qui sont dans les travaux publics ne sont pas, eux, considérés comme des hommes ; ce sont simplement des outils de travail qui sont importés pour les nécessités de la marche de l'entreprise.

Dans ce cas-là, nous nous solidarisons avec votre grève, mais, dans la mesure où vous, vous accepterez de prendre aussi en charge ces soucis de l'homme qui est un étranger, mais qui est quand même un homme et qui est ici dans des conditions difficiles.

Venez voir comment nous sommes logés ; venez constater comment nous sommes payés, et quels travaux nous faisons aussi bien au marteau-piqueur qu'au reste. Eh bien ! dans la mesure où vous vous sentirez participants à notre combat, nous lutterons ensemble ; mais évitons la violence, et cherchons avant tout le respect de l'homme ».

Il y a eu beaucoup d'applaudissements, très sympathiques et les gars ont pris en considération le bonhomme que j'étais ; ils se sont dit : « il a quelque chose à dire ». Et puis, il y en a eu un qui s'est approché, qui m'a dit : « mais mon vieux, tu parles bien, tu nous prends aux tripes ». Un autre que j'ai rencontré au café (c'est le seul endroit où j'ai à peu près la paix, pour lire le journal devant un demi de bière) m'a dit : « Tu as une voix qui nous travaille ».

Il y en a quelques-uns qui ont appris à cette occasion que j'étais prêtre ; ça s'est vu après la deuxième ou troisième fois que j'ai pris la parole, en divers endroits.

En effet jusqu'à ces jours, le fait qu'il y ait des gars qui souffrent de la grève qu'ils avaient décidé, eux, ne semblait pas les affleurer beaucoup. Aussi j'ai parlé souvent ; ça m'est arrivé une fois en réunion de pousser une beuglante pour rappeler ça :

« Ce qui est le sujet, l'objet d'une grève, dans la mesure où on en a conscience, c'est l'homme qui est inséré à l'intérieur

Un seul repas par jour

Au cantonnement, il y avait 280 bonshommes qui ont comme moi au point de départ subi la grève. Tous ceux qui ont réussi à foutre le camp sont partis. Les Portugais ont loué un autocar, les Turcs ont cherché du travail en Hollande et en Allemagne ; ils ont été refoulés à la frontière : leurs papiers n'étaient pas en règle. Les Algériens ont cherché du boulot dans les boîtes voisines. Les gens n'avaient plus d'argent, ils ont l'habitude d'envoyer chez eux la paye et ne gardent pour eux que les acomptes. Aussi du 15 mai au 8 juin, j'ai dû vivre avec 200 F.

Je suis allé un jour chez un camarade. Son fils aîné, 14 ans, dit à son père : « Papa quand est-ce qu'on mangera de la viande ? ». J'ai enregistré cette phrase. Un autre père de famille, ouvrier, dans une entreprise de peinture, a porté la machine à laver au Mont de Piété pour acheter du lait à ses gosses.

Alors je suis allé poser la question au comité de grève, je leur ai dit : « Bon ! maintenant, c'est

d'un système économique qui le domine et démolit sa liberté. Si l'homme n'en sort pas vainqueur, à ce moment-là, c'est inutile de continuer la grève.

Si nous avons ensemble la volonté de faire aboutir la grève, c'est d'abord pour que l'homme en sorte grandi. Et l'homme, c'est aussi bien l'Algérien, le Turc et le Portugais qui sont là, que le petit Français moyen qui va rentrer voir bobonne le soir ».

très joll, votre truc, ça dure, mais il y a des gars qui ne mangent plus, qui ne font plus qu'un repas par jour ».

Nous avions décidé, en petit groupe, de créer un Comité de soutien aux familles nécessiteuses des grévistes et aux étrangers. Alors, avec le Comité de grève, on a eu l'idée de faire un voyage, d'aller quêter pour subvenir aux besoins de toutes ces familles. On a organisé ce voyage en trois jours. Je me suis mis en colère, dans des colères comme je ne pense pas en avoir piqué de ma vie, contre certaines décisions qui étaient prises de façon tout à fait antidémocratique.

Au comité de soutien, un porte parole de l'union locale dit : « ce voyage n'aura pas lieu. Tout est remis en question. Ce n'est pas politiquement habile et pas assez préparé ». Quelques-uns posent des questions, cherchent : « si l'Union locale n'est pas d'accord, c'est probablement qu'ils ont des motifs suffisants... ».

Moi, j'avoue que le sang commençait à me bouillir. Je m'en

souviens très bien, j'étais assis devant ma petite table de fer ; tout d'un coup, mes deux poings sont tombés sur la table, cela a fait un chantier de tous les tonnerres et j'ai redit ce que j'avais dit quand j'étais sur le capot du camion et ce que j'ai répété après :

« Vous vous en foutez pas mal, car vous avez de l'argent en poche, et que vous y arrivez parce que vous avez la prime de bonne marche. Vous n'avez jamais vu autour de vous qu'il y en a qui crèvent en ce moment ; moi, j'ai entendu des enfants demander de la viande à leur père et le père dire : je ne peux pas. Eh bien ! c'est terrible, ça vous travaille l'estomac ».

Alors, je l'ai dit, très fort. Et à cause de cette colère, le voyage a démarré le lendemain matin. Nous étions 27 et on a fait un grand circuit ; je me tromperais

La reprise

La distribution des bons donnant droit à l'acquisition des marchandises aux magasins fut longue et difficile. Les 1 900 bons-hommes étaient énervés et voulaient reprendre le travail. Or la direction de l'usine n'avait pas encore entrepris le dialogue. Finalement, pour calmer la tension, le comité de grève décide que les entreprises de sous-traitance reprendraient le travail le lendemain 25 juin. Le mercredi 26 il y a eu bagarre : les grévistes contre les anti-grévistes. Ils sont restés trois heures à se regarder en chien de falence. Un gars de la C.G.T. vient et me dit : « Tu

sûrement si j'essayais de retrouver le nom des villes ; on est allé jusqu'à Paris...

Partout on allait voir le maire, on a quêté dans les rues. On a provoqué les gens, on s'est provoqué les uns les autres. Deux ou trois étaient venus pour se ballader, les autres se sont donné du mal. L'un d'eux a fait des dizaines de kilomètres à pied, il est revenu avec les cuisses en sang.

On a ramené un peu plus de 800 000 anciens francs. Ces 800 000 francs ont été distribués dans une matinée. C'est tellement peu de choses mais les cheminots de la région se sont cotisés et ont envoyé 1 500 000 F. Il y a eu des ingénieurs de l'usine et des chefs des 61 entreprises en question qui ont fait des dons extrêmement généreux qui se montent à presque un million. On a pu subvenir ainsi aux plus grands besoins.

es le seul à pouvoir faire le lien entre ces deux groupes... ». Quoi leur dire ?... J'y suis allé. J'ai traversé seul le « no man's land » entre les deux groupes, les bras ballants et je suis arrivé devant le groupe le plus excité. J'ai essayé de leur parler. « Pourquoi êtes-vous venus ici ? ». Je réponds : « Pour dialoguer avec vous. On pourrait parler du problème au lieu de s'engueuler. Ça n'avance à rien. Consentons à nous écouter, et on saura de quoi il s'agit ».

Le climat était trop tendu pour que le dialogue s'engage dans ce sens là. Ce n'était pas la peine

que je reste ; j'allais involontairement jouer le rôle provocateur. Alors je suis reparti. Le soir même, le dialogue avec la direction avait lieu et le cahier de revendications était adopté complètement.

A la fin de la grève, à plusieurs reprises, j'ai entendu des ouvriers de l'usine dire : « C'est

vrai, nous ne sommes pas les seuls ». - « Il y a aussi les étrangers ». - « On n'a pas le droit de les oublier ». - « Donnons la totalité de la caisse de soutien aux gars des entreprises ».

Je crois pouvoir dire que bien des gars sont ainsi sortis grandis de cette grève.

Licencié

Notre chef de chantier rentre le 29 ; nous avons repris le travail le 26. Parce que nous n'avions pas téléphoné à Paris à la reprise du travail nous risquions de perdre le salaire de 4 jours.

J'ai écrit à ce moment une lettre très polie au Directeur général. Il ne m'a jamais répondu. Quelques jours plus tard, un après-midi, on me prévient de descendre à 6 h au lieu de 6 h 1/2 à la baraque. Je continue à piocher et à 6 h, je suis en bas. Je vois le chef de chantier qui me dit que je suis foutu à la porte. Je lui dis :

— « Quoi ?

— Vous êtes foutu à la porte, licencié.

— Mais pour quel motif ?

— Compression de personnel.

— Ah ! compression de personnel alors que vous avez quatre toits en chantier, encore trois à faire et que celui-ci est à moitié fait ; alors que nous ne sommes

que quatre et que vous vous prépariez samedi dernier à réemboucher des gens ?

— Signez ces feuilles.

— Certainement pas mon bonhomme, je ne signerai rien du tout, je vais simplement en prévenir les syndicats de l'usine et voir l'inspecteur du travail. En tout cas, vous pouvez téléphoner tout de suite à Paris et leur dire que je n'ai pas signé les feuilles ».

Je quitte le chantier à 6 h 30. Encore un truc qui n'était pas même légal puisque j'ai droit au moins à une heure de préavis et là ils ne m'ont donné qu'une demi-heure. Ils avaient bien calculé leur coup en me mettant à la porte ce jour-là puisque j'avais 6 mois de présence moins 2 jours, sinon ils étaient obligés de me donner un préavis d'un mois. Quand j'arrive dans les différents bureaux de syndicats, ils étaient absents. Il avaient quitté leur travail.

— « Je suis foutu à la porte.

— Dans quelles conditions ?

— Compression de personnel, alors que nous avons encore 5

Les syndicats s'en mêlent

Le lendemain matin, après avoir très bien dormi, je vais trouver les responsables de syndicats à l'embauche et je leur dis :

chantiers à faire et 3 à terminer.

— Bon, très bien ».

Je vais chez l'inspecteur du travail qui n'avait pas encore commencé son travail à 9 h 30. Je prévient sa secrétaire que j'étais foutu à la porte.

— « Pour quel motif ? »

Je lui explique. La secrétaire me dit :

— « Mais Monsieur, ça vous étonne d'être mis à la porte ?

— Ça ne m'étonne pas tellement, mais ça n'est pas légal.

— Alors adressez-vous au conseil des prud'hommes.

— Bon, l'inspecteur du travail ne veut pas faire respecter la loi ? Alors j'irai voir le conseil des prud'hommes puis je pense que les syndicats s'en chargeront avant moi.

— Parce que vous êtes syndiqués ? Les syndicats n'auront aucune efficacité », me répond-elle un peu sèchement.

Alors, je retourne à l'usine et je tombe, non plus sur le responsable de la CFDT, mais sur celui de la CGT. Je lui donne quelques explications, très claires pour lui : légalement c'est une faute grave de la part de l'entreprise de m'avoir mis à la porte. Il téléphone à l'inspecteur du travail. On lui dit qu'il n'est pas là. « Ça m'étonnerait qu'il ne soit pas là, Madame, veuillez me le passer voici qui je suis ». Elle va chercher l'inspecteur qui arrive au téléphone. Il n'a presque pas la parole, mon camarade lui dit :

« Un ouvrier vient d'être mis à la porte par son entreprise, c'est certainement pour des faits

de grève. La preuve : tous ses camarades font encore 54 heures de travail par semaine. Or, s'il y avait compression de personnel, l'entreprise devrait être ramenée à 30 h. Personne n'a le droit de licencier dans les travaux publics tant que le travail n'est pas ramené à 30 h, surtout pour compression de personnel. Par ailleurs, ils ont encore de nombreux chantiers. Je vous serais reconnaissant, Monsieur l'inspecteur du travail, de faire ce que vous pourrez auprès de l'inspecteur du travail à Paris pour faire rapporter la mesure qui a frappé cet ouvrier. De toute façon, nous prévenons le directeur de l'usine. L'atelier central, dont les chefs sont là, menace de refaire grève s'il n'est pas réintégré dans l'entreprise. Au revoir, Monsieur l'inspecteur ».

A ce moment, le gars de la CGT téléphone au directeur de l'usine très correctement et lui dit :

« Monsieur, voilà ce que nous avons appris.

— Je suis au courant, c'est navrant, je fais ce que je peux auprès de l'inspecteur du travail.

— Merci ».

4 h de l'après-midi, j'étais en train de faire du courrier dans la chambre au cantonnement, lorsque, 5 hommes arrivent, dont 2 gars de la CGT et 2 de la CFDT qui me disent :

« Tu reprends ton travail demain matin.

— Sans blague ?

— Oui, c'est sûr, tu reprends ton travail demain matin ».

Alors je me lève, je vais chercher une bouteille, on boit un coup, et nous bavardons, conversation très sympathique jusqu'à 8 h. Ils m'ont dit : « Si tu avais été foutu dehors, s'il n'y avait pas eu moyen que tu reprennes le boulot, on aurait demandé à la direction de l'usine de te reprendre à l'usine. Mais la CGT nous a dit : « Vous pourrez toujours lui proposer ça, il ne voudra pas entrer à l'usine, ce qui l'intéresse — c'est pas qu'il est con — c'est les cons ». Je trouve ça charmant, ils n'ont pas fait

de démarche à l'usine pour que j'y entre, à cause de cet argument péremptoire, et dans le fond ils avaient raison. Et le lendemain, j'ai repris mon travail.

En tout cas, je dois une fière chandelle à mes camarades de l'usine parce que, sinon, je perdais mon travail, en même temps, le logement, et puis la proximité avec tous les étrangers. Et j'aurais dû débarrasser le plancher immédiatement ; pas une entreprise ne m'aurait embauché car elles étaient obligées d'être solidaires de l'autre entreprise.

Rapport du Comité Episcopal de la Mission de France à l'Assemblée plénière de l'Episcopat

*Lettre de Mgr Gufflet
aux prêtres
de la Mission de France*

Chers amis,

Au cours de l'Assemblée plénière de l'Episcopat qui vient de se tenir, comme chaque année, à Lourdes, le Comité épiscopal a présenté un rapport sur la Mission de France.

Ce rapport fait le point sur la situation de la Mission de France après le Concile, la recherche d'association avec des diocèses et la révision des implantations. Il reprend, en en faisant une synthèse, les informations données aux évêques ces dernières années. D'autres part, il utilise largement la réflexion menée en 1968 avec les évêques et avec des prêtres de cinq diocèses dans le cadre d'une « recherche d'association ».

Je crois nécessaire de vous communiquer ce rapport : il concerne ce que nous vivons, ce que nous cherchons, ce que nous avons exprimé spécialement au cours de notre dernière Assemblée générale ; il intéresse également tous ceux avec qui nous travaillons dans le cadre des recherches actuelles : il est donc normal que tous puissent connaître le contenu de ce texte.

Vous pourrez le lire dans les pages qui suivent. La forme n'en est pas des plus simples, il faut l'avouer. Les sujets traités ne sont pas très faciles. Mais ils sont très importants. Ce texte mérite donc qu'on prenne le temps de le lire et de le réfléchir.

Je voudrais simplement présenter les grandes lignes de ce rapport et le sens des décisions prises par l'Assemblée plénière.

Un premier document est intitulé « La Mission de France après Vatican II ». Il tente d'exprimer comment la Mission de France, dans la fidélité aux actes de l'Eglise qui l'ont fondée, et à la lumière des enseignements conciliaires, peut rendre un meilleur service à l'Eglise en Fran-

ce, dans l'accomplissement de sa fonction de clergé interdiocésain. Il est riche de tout ce que les prêtres de la Mission de France ont découvert, avec d'autres, comme dimensions et comme exigences de l'effort missionnaire. Il souligne que cet effort doit être poursuivi, dans l'engagement radical des prêtres de la Mission parmi les hommes d'aujourd'hui. Il recherche les voies d'un meilleur service de l'effort missionnaire de l'Eglise dans lequel nous sommes engagés avec bien d'autres, prêtres et laïcs.

Ce texte fondamental doit nous guider dans le travail entrepris, en particulier dans la « recherche d'association » et la révision des implantations, telles qu'elles sont présentées dans les documents II et III.

Il faut bien voir comment ces deux démarches d'association et de révision des implantations s'appellent l'une l'autre et sont toutes deux impliquées par ce qu'est la Mission de France comme clergé interdiocésain.

D'une part nous nous engageons avec des prêtres de différents diocèses ayant des ministères directement missionnaires. Ensemble nous confronterons nos expériences pour le compte de chacun de ces diocèses et au service de toute l'Eglise en France. Les prêtres de ces diocèses prendront ainsi leur part de responsabilité dans ce service de l'Eglise que rend la Mission de France et qui la dépasse.

D'autre part l'Eglise doit s'assurer que les insertions, les implantations et la répartition des prêtres de la Mission de France correspondent au meilleur service missionnaire qu'ils peuvent rendre. Nous devons accroître nos engagements missionnaires en tenant compte des transformations qui se sont opérées depuis 20 ans et en reconsidérant les problèmes les plus caractéristiques posés à l'Evangelisation dans divers milieux, principalement dans la classe ouvrière.

Nous sommes appelés à un progrès et à un dépassement de ce que nous sommes et de ce que nous faisons actuellement. Il est bon qu'un corps sacerdotal soit capable de se remettre ainsi en question et d'inventer pour avancer avec d'autres dans une fidélité qu'il ne discerne ni ne vit pour lui-même.

Après la discussion en Assemblée plénière, la Conférence épiscopale s'est prononcée de la manière suivante :

« La Conférence épiscopale approuve l'engagement que prend le comité épiscopal vis-à-vis des diocèses qui le lui demandent pour l'association d'équipes sacerdotales, telle qu'elle est présentée dans le rapport.

Elle approuve la remise à l'étude des conventions qui lient le Comité épiscopal à des diocèses, pour une révision des implantations et une meilleure répartition des prêtres de la Mission de France.

Elle désire que le Comité épiscopal se tienne en liaison avec les Régions apostoliques dans l'accomplissement de ces travaux.

Elle désire que le Comité épiscopal établisse des collaborations avec les organismes nationaux ayant des fonctions complémentaires et en particulier avec le Comité épiscopal de la Mission Ouvrière au sujet des prêtres au travail ».

L'importance de ces décisions ne peut vous échapper. Elles nous demandent de poursuivre humblement et fidèlement les recherches entreprises. Nous devons rester disponibles aux exigences que nous découvrirons dans tout ce travail pour que la Mission de France accomplisse le service missionnaire et proprement sacerdotal que lui demande l'Eglise.

† Henri GUFFLET.

Document I

La Mission de France après Vatican II

**Un clergé
interdiocésain
consacré à un effort
proprement
missionnaire**

1) La fondation du Séminaire de la Mission de France

Voulue comme institution dépendant de l'Épiscopat dès sa fondation, en 1941, par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques (1), la Mission de France ne fut d'abord qu'un Séminaire dont le rôle était de donner une formation spécialisée à des prêtres ou séminaristes diocésains pour leur confier des ministères proprement missionnaires dans des diocèses déchristianisés et manquant de prêtres (2).

Jusqu'en 1954, les prêtres issus de ce Séminaire n'avaient pas de statut canonique précis et n'étaient pas réellement pris en charge sur le plan national.

2) La Constitution Apostolique

En 1954, dans un moment difficile (la crise des prêtres-ouvriers), alors que les désaccords et les désarrois étaient nombreux, relativement à l'exercice de leur vocation missionnaire, tous les prêtres de la Mission de France confirmèrent leur caractère diocésain, au service de l'ensemble des Evêques de France. Cette affirmation ressort de la consulta-

tion de ces prêtres, par Mgr Garrone, en 1953, à la demande de la Commission épiscopale formée d'après le statut provisoire de 1949. C'est pour maintenir ce caractère diocésain que, dans la Constitution apostolique du 15 août 1954, Pie XII érigea le territoire de Pontigny en « Prélature nullius » et y établit la Mission de France.

(1) Sur les données historiques évoquées dans ce document, voir J. F. SIX, *Chemineurs de la Mission de France, 1941-1966* (Seuil, 1967). On trouvera les principaux documents officiels relatifs à la création et à l'organisation de la Mission de France dans J. FAUPIN, *La Mission de France* (Casterman, 1960) qui en donne un commentaire historique et canonique.

(2) Le Séminaire de la Mission de France a été constitué dès l'origine comme un séminaire national interdiocésain. Il est ouvert non seulement aux candidats à l'incardination « ad titulum Missionis Galliae » depuis 1954 mais également et depuis sa fondation aux séminaristes que les Evêques destinent à « un apostolat missionnaire en équipe » dans leur propre diocèse (documents dans J. FAUPIN, op. cit., p. 21-23 et 39-40).

L'exiguité de ce territoire, voulue par le Saint-Siège, a une conséquence immédiate : seuls parmi les prêtres diocésains, ceux de la Mission de France exercent nécessairement leur ministère en dehors de leur territoire d'incardination. Ils sont, en raison de leur répartition dans d'autres diocèses, des prêtres « interdiocésains » dans l'accomplissement

du ministère missionnaire pour lequel ils sont envoyés.

Ce corps sacerdotal interdiocésain, consacré à un effort proprement missionnaire, est au service de l'ensemble de l'Épiscopat (3). C'est ce que garantit le Comité épiscopal de la Mission de France qui a pour tâche de représenter les Evêques français en assistant le Prélat dans son rôle d'Ordinaire.

**Le service
d'une responsabilité
collective
proprement sacerdotale
dans
l'effort missionnaire
de l'Eglise**

1) Données conciliaires

Les documents conciliaires ont mis en lumière l'urgence de la mission, la dimension apostolique du ministère sacerdotal, la responsabilité collective des évêques et des prêtres.

a/ C'est au titre de son ministère sacerdotal que le prêtre peut être directement engagé dans l'effort missionnaire de l'Eglise (4). Ceci est particulièrement vrai lorsque le prêtre, lié à des laïcs, partage lui-même les conditions d'existence d'un milieu de vie et lorsqu'il s'engage dans un dialogue authentique avec des non-chrétiens.

b/ Le Concile a souligné la dimension universelle de la responsabilité hiérarchique, et la solidarité fondamentale des évêques et des prêtres dans cette responsabilité. La Conférence épiscopale française, exprime dans son existence même la responsabilité collective des Evêques de France dans la mission de l'Eglise.

c/ Le Motu proprio *Ecclesiae Sanctae* du 6 août 1966 (1, 4) a confirmé le vœu du Concile (cf.

Presb. Ord. 10) concernant la création de Prélatures « constituées de prêtres du clergé séculier ». Ces Prélatures, destinées à pourvoir à des besoins missionnaires ou pastoraux particuliers, sont établies dans une étroite relation avec les Conférences épiscopales.

Le statut de la Mission de France reçoit ainsi un précieux éclairage. On en saisit mieux que jamais la signification, qui rejoint plusieurs préoccupations très actuelles de l'Eglise : la réalisation de ministères sacerdotaux directement missionnaires en divers milieux, la communication entre les diocèses, la répartition du

(3) Selon l'expression du *Directoire de la Commission épiscopale* (sept. 1954), la Mission de France « a été voulue par l'épiscopat et n'a cessé de relever directement de lui » (J. FAUPIN, op. cit., p. 84). Il est significatif, à cet égard, que le Comité épiscopal a toujours compté des Evêques qui n'avaient pas de communautés de la Mission dans leur diocèse.

(4) Voir notamment *Presbyterorum Ordinis*, n° 2, 3, 4 et 8.

clergé, la responsabilité collective de la Conférence épiscopale dans l'effort missionnaire.

2) Le service que peut rendre la Mission de France en raison de son statut

a/ L'expérience d'une participation à la responsabilité hiérarchique dans la diversité des engagements sacerdotaux.

Du seul fait de leur incardination à la Prélature de Pontigny, tous les prêtres de la Mission de France sont destinés à des ministères missionnaires et appelés à les accomplir dans des lieux et des milieux très divers. En France, et pour quelques-uns d'entre eux dans le Tiers-Monde, ils sont de fait engagés avec des charges pastorales variées, dans des secteurs humains fort différents : en priorité dans le monde ouvrier, mais aussi dans les zones rurales, dans les secteurs hospitalier, hôtelier, maritime, scientifique, etc... Leur répartition demande encore à être révisée pour un meilleur service missionnaire de l'Eglise dans l'accomplissement de ces ministères et de leur effort collectif (cf. infra, Document III).

Cette diversité comporte des risques. Chacun peut être tenté, en effet, d'absolutiser l'expérience particulière qu'il vit, de réduire l'effort de l'Eglise aux exigences qu'il découvre ou qu'il assume dans les conditions socio-culturelles déterminées où il est placé.

Mais cette diversité souligne le sens des collaborations qu'appelle en permanence la même incardination. Ce que chaque prêtre,

dans l'exercice de son ministère propre, découvre et approfondit de la foi en Jésus-Christ, ce qu'il met en œuvre de la signification de l'Eglise, ce qu'il expérimente de la responsabilité sacerdotale dans cette participation à un milieu de vie... tout cela n'est qu'un aspect de la réalité de la foi, de l'Eglise et du sacerdoce tels qu'ils sont vécus et expérimentés dans des lieux et des milieux différents par d'autres prêtres ayant des ministères analogues.

Le prêtre, comme membre de la hiérarchie de l'Eglise, participe toujours à la responsabilité de la foi, de l'Eglise et du sacerdoce, pris dans leur totale réalité.

Cette participation à une responsabilité proprement sacerdotale qui est catholique doit être d'autant plus conscient et d'autant plus active que le prêtre travaille, avec les laïcs, à l'annonce de Jésus-Christ, à l'enracinement de la Foi et de l'Eglise dans une culture et une réalité humaine particulières. L'enjeu nous paraît considérable dès lors que des prêtres sont plus insérés dans un milieu déterminé et qu'ils sont plus affrontés aux questions que posent à la Foi en Jésus-Christ des hommes incroyants. Les spécialisations de Papostolat — qui demeurent plus que jamais nécessaire — menacent inévitablement la conscience d'une responsabilité sacerdotale qui les dépasse.

b/ Le statut de la Mission et la référence mutuelle permanente de ses membres.

Les prêtres de la Mission de France ont expérimenté, dans

leurs engagements divers, la nécessité d'une référence mutuelle permanente, qui correspond à la nature et à la dimension de la responsabilité sacerdotale. Ils ont progressivement organisé, sous l'autorité du Comité épiscopal, divers moyens de la réaliser entre eux, à travers des confrontations régulières qui portent soit sur les choix concrets et divers que chacun est amené à prendre sur son terrain, soit sur les questions de fond concernant la foi, l'Eglise ou la responsabilité sacerdotale.

Ainsi les prêtres au travail en usine se réfèrent en permanence à des ministères typiquement missionnaires en d'autres milieux : dans les zones rurales, chez les marins, et dans bien d'autres secteurs, y compris dans le Tiers-Monde. Cette référence ecclésiale leur permet d'assumer dans leur conscience et leurs activités, par la participation à un travail collectif, l'étendue véritable de leur responsabilité sacerdotale.

La référence s'établit à partir d'expériences vécues dans la rencontre de milieux non-chrétiens qui interpellent l'Eglise. Elle comporte une participation directe des prêtres engagés dans le partage et le dialogue avec ces hommes et ces milieux. Aucun organisme central, aucune consultation théologique, aucun « état-major » ne remplacera pour ces prêtres ce qu'ils découvrent et ce qu'ils reçoivent, pour l'Eglise, de la référence concrète et permanente à ce qui est vécu par d'autres prêtres, engagés comme eux dans l'effort missionnaire, mais ailleurs ou autrement.

La référence mutuelle perma-

nente entre prêtres diversement situés est une exigence objective de l'évangélisation, au même titre que la spécialisation de l'apostolat et la coordination des divers efforts (de laïcs, de prêtres, de religieux) qui sont relatifs à un même milieu. Des Commissions ou Comité épiscopaux spécialisés, avec des institutions nationales telles que la Mission Ouvrière, inscrivent ces exigences de spécialisation et de coordination dans la vie de l'Eglise. De même que la spécialisation de l'apostolat deviendrait rapidement illusoire sans structures de réalisation, de même cette référence mutuelle ne peut se passer d'une structure sacerdotale spécifique qui en soit le témoin et l'instrument.

Le statut de la Mission de France lui donne ce rôle de façon radicale à l'égard de ses propres membres. Sa structure, en effet, rend tout aussi nécessaire l'engagement missionnaire de ses prêtres que leur référence mutuelle dans ce qu'ils font. La même incardination, le lien au même Prélat et la relation aux évêques d'un même Comité exigent en permanence que les prêtres de la Mission de France se réfèrent les uns aux autres dans l'accomplissement des ministères spécialisés qu'ils exercent en divers milieux. Ils ne peuvent pas se dérober à cette référence mutuelle sans renoncer à l'incardination qui l'exige. La structure de la Mission de France réalise et garantit cette référence. La fonction du Comité épiscopal atteste en outre que le rôle ainsi rempli par ce clergé interdiocésain est au service de l'épiscopat et de l'Eglise en France.

c/ Une exigence et un service qui dépassent la Mission de France.

Il est clair que cette nécessité d'une référence mutuelle permanente concerne d'autres prêtres, diocésains ou religieux, également engagés dans des ministères directement missionnaires. Comment mettre mieux au service des évêques et des autres prêtres concernés le rôle de ce clergé interdiocésain, accompli sous la responsabilité du Comité épiscopal ? Quelles relations et quelles solidarités nouvelles ou transformées cela implique-t-il entre prêtres diocésains et interdiocésains ? Le Comité épiscopal a toujours été conscient que la réponse à ces questions ne pouvait être cherchée unilatéralement par la Mission de France.

Il ne s'agit pas du tout, en effet, du problème particulier d'un corps sacerdotal. Le service que doit rendre la Mission de France la dépasse. Ses prêtres en raison de leur statut, sont collectivement au service d'une fonction dans l'Eglise. D'autres prêtres doivent pouvoir participer activement et directement à cette fonction sans « s'agréger » au clergé interdiocésain lui-même ou se subordonner à lui.

Ce corps sacerdotal, tel qu'il a été constitué par l'Eglise, n'est ni le cadre ni le modèle de cette référence sacerdotale qui est, de soi, à la dimension de la responsabilité hiérarchique, c'est-à-dire catholique. Il n'en est que l'instrument sacerdotal interdiocésain en raison de sa structure particulière, et pour autant qu'il correspond à l'exercice de la res-

ponsabilité collective de l'Episcopat français par rapport à l'effort missionnaire.

Il y a nécessairement d'autres instruments qui concourent, sous la responsabilité de l'Episcopat, à la réalisation et à l'authenticité de l'effort missionnaire. Celui-ci comporte en effet des exigences multiples. Chacune de ces structures correspond à une exigence propre et à une fonction déterminée dans la mission de l'Eglise.

Cet instrument qu'est la Mission de France représente la nécessité et la possibilité d'une référence mutuelle permanente de prêtres dans la diversité des ministères missionnaires qui relèvent de la responsabilité collective des évêques de la Conférence épiscopale.

Cette nécessité et cette possibilité seront encore plus explicitement signifiées si des prêtres non incardinés à la Mission de France participent régulièrement et pour le compte de leur diocèse à l'exercice de la même référence mutuelle avec les prêtres de la Mission de France. La diversité des engagements sera mieux représentée. Les communications interdiocésaines seront mieux attestées. Et l'unité de l'Episcopat dans sa responsabilité missionnaire collective n'en sera que plus affirmée, puisque le clergé interdiocésain de la Mission de France lui est directement et solidairement attaché par son Comité épiscopal.

d/ La recherche menée avec les diocèses depuis la rencontre de Lourdes en 1967

En raison de son statut, la Mission de France nous paraît vouée

à ce rôle d'instrument sacerdotal interdiocésain, au service d'une référence permanente, qui correspond à la responsabilité collective de l'Episcopat, entre prêtres directement et diversement engagés dans l'effort missionnaire.

La mise en œuvre de ce rôle ne comporte évidemment pas l'établissement de relations directes entre la Mission de France et tous les prêtres engagés dans l'effort missionnaire. Tous ces prêtres sont conviés à se référer les uns aux autres, mais leur référence mutuelle trouvera divers moyens et divers modes de réalisation. C'est d'abord au sein de chaque presbyterium diocésain qu'ils sont appelés à communiquer et confronter ce qu'ils vivent dans la diversité de leurs engagements.

Le clergé interdiocésain de la Mission de France est au service d'une référence sacerdotale interdiocésaine, où s'exprime de manière plus large la responsabilité collective des prêtres, dépendante et solidaire de celle des évêques, dont la communion s'exprime, à un niveau correspondant, dans la Conférence épiscopale. Cette référence interdiocésaine se réalisera d'autant mieux que les diocèses eux-mêmes y seront engagés et y apporteront la contribution de quelques-uns de leurs prêtres, pour le compte de tous ceux qui exercent comme eux

des ministères directement missionnaires.

La Mission de France n'est ni capable ni responsable de promouvoir à elle seule et par elle-même une telle référence interdiocésaine. Le rôle propre qu'elle peut y remplir tient à son statut particulier et surtout à son lien étroit avec l'ensemble de l'Episcopat.

Comme il l'a expliqué à plusieurs reprises, dans des rapports au Conseil Permanent, dans des lettres aux évêques ou dans des réunions épiscopales, le Comité épiscopal estime que cette fonction, au service de laquelle se trouve la Mission de France, doit être mise au point avec les diocèses et articulée avec les fonctions assumées par d'autres organismes, notamment avec celles qui sont relatives à la spécialisation de l'apostolat. Il importe en effet d'assurer au mieux la cohérence des participations qu'entraînent les diverses exigences de la mission dans le ministère quotidien des prêtres.

C'est dans ces conditions qu'une recherche a été entreprise avec des évêques et des équipes sacerdotales de divers diocèses en vue d'une association. Le compte rendu que présente le Document II éclaire et précise ce qui vient d'être dit ici sur le service que peut rendre la Mission de France.

Document II

La "recherche d'association"

Résumé des conclusions communes de cinq diocèses et de la Mission de France

Plusieurs évêques ont demandé au Comité épiscopal que des équipes de prêtres de leurs diocèses, engagés dans des ministères missionnaires, puissent participer, avec les équipes de la Mission de France, aux mêmes confrontations sacerdotales. Ces demandes ont été particulièrement nombreux depuis 1965.

Au cours de l'année 1967-68, un « Groupe de Travail » a étudié la signification et les modalités possibles d'une telle association d'équipes sacerdotales. Ce groupe réunissait 20 prêtres désignés par les évêques de 5 diocèses et par la Mission de France. L'hypothèse commune qu'il a élaborée a été approuvée par les évêques des cinq diocèses (1) et le Comité épiscopal de la Mission de France.

Cette association entre des diocèses et avec la Mission de France concerne le discernement, l'expression et la mise en œuvre de la responsabilité des prêtres auxquels a été confié un ministère typiquement missionnaire. Le groupe de travail n'a pu vouloir donner une définition stricte de

ces ministères typiquement missionnaires confiés à des prêtres. Les formes en sont et en seront très variées. Il a cependant précisé que cet engagement du prêtre se caractérise par une participation à des milieux de vie (sous des modalités diverses, mais précises) permettant un dialogue avec des non-chrétiens et comportant toujours l'éveil du laïc et la collaboration avec lui.

Des équipes sacerdotales choisies par chacun de ces diocèses sont directement engagées dans cette association et participent à une confrontation régulière de leurs expériences et de leurs recherches proprement sacerdotales avec d'autres équipes diocésaines et avec les équipes de la Mission de France.

La présente note propose un résumé des conclusions auxquelles ont abouti les recherches et les échanges de cette année. Le point de départ, c'était l'expérience vé-

(1) Les cinq diocèses sont ceux d'Amiens, d'Arras, d'Orléans, de Pontoise et de Saint-Dié. Les équipes désignées par eux ont tenu une session commune les 20 et 21 mai 1968, avec leurs évêques.

cue par les diocèses et par les équipes sacerdotales. Mais avant d'envisager toute forme précise d'association, la réflexion commune des prêtres rassemblés dans le groupe de travail s'est inscrite expressément, dans la ligne des enseignements conciliaires et des orientations de la dernière Assemblée Plénière. Elle s'est attachée à discerner la place de la fonction missionnaire dans la vie de l'Eglise, à en mieux saisir les dimensions, les exigences, et la

La responsabilité hiérarchique dans la fonction missionnaire de l'Eglise

1) La fonction missionnaire dans l'Eglise

La mission finalise et polarise toute la vie de l'Eglise. Elle est sa raison d'être et découle de sa nature même (Cf. A.G. n° 1-2). C'est pourquoi toutes les activités ecclésiales lui sont référées et y participent d'une certaine manière : toutes comportent, à ce titre, une dimension missionnaire. De même, la Mission de l'Eglise relève de tout le Peuple de Dieu. Tous ses membres sont engagés, par le baptême, dans le service de l'Evangile. Tout chrétien est appelé à développer, dans sa conscience et dans sa vie, le sens et l'esprit missionnaires. « A tout disciple du Christ, rappelle Vatican II, incombe pour sa part la charge de répandre la foi ». (L. G. n° 17).

Si féconde et si vive qu'elle soit dans le climat de renouveau post-conciliaire, cette double conviction ne saurait faire oublier la place et la nécessité d'une activité missionnaire distincte, qui ne se confond avec aucune autre

responsabilité qu'y assument, au titre de la hiérarchie apostolique, dont ils sont membres, les évêques et les prêtres.

Cette réflexion dépasse largement le propos de l'association. Il a cependant paru nécessaire d'en rappeler l'essentiel pour situer la perspective d'association sur son véritable terrain, et rendre compte des enjeux perçus, avant de présenter les conditions et les modalités qui ont été provisoirement définies.

activité ou fonction ecclésiale. Le Concile ne manque pas de souligner également cette distinction, traditionnelle depuis saint Paul (A.G. n° 6f). Elle intervient pour caractériser non seulement une fonction objective spécifique, mais un type particulier de vocation chrétienne : « Ils sont marqués d'une vocation spéciale, ceux qui... sont prêts à assumer l'œuvre missionnaire, qu'ils soient autochtones ou étrangers, prêtres, religieux, laïcs ». (A.G. n° 23B).

Aucune concurrence ne peut être instituée pour autant entre l'activité missionnaire spécifique à laquelle certains sont appelés et l'exigence missionnaire commune qui concerne tout le Peuple de Dieu. Il en va de la fonction missionnaire comme de la fonction contemplative : la dimension contemplative s'étend à toute la vie de l'Eglise et doit être présente à toute existence chrétienne ; on n'en reconnaît pas moins la place et le sens d'une fonction contemplative distincte, à laquelle certains chrétiens sont spécialement consacrés, pour le

compte et pour le bien de l'Eglise tout entière (Cf. L.G. n° 44).

Les réflexions qui suivent se rapportent à la mise en œuvre de cette fonction missionnaire spécifique dans la vie de l'Eglise.

2) Dimensions et exigences de l'effort missionnaire

L'effort missionnaire se réalise nécessairement dans une communion active de tous ceux qui y participent ; il engage en effet la signification de la Foi et du Peuple de Dieu dans le monde. Cela n'implique nullement l'uniformité des manières d'être ou de faire. Il s'agit d'une exigence plus profonde, qui tient à la nature même de la démarche missionnaire. Celle-ci comporte toujours une recherche, dès lors qu'elle est vécue dans une participation réelle à la vie des hommes et un dialogue régulier avec des non-chrétiens.

Ce partage de vie et ce dialogue provoquent le chrétien — laïc ou prêtre — à mieux percevoir et à mieux comprendre le mystère de Jésus-Christ. Là s'enracine une découverte sans cesse renouvelée de la foi, qui est essentielle à l'Eglise et doit la conduire à exprimer de manière plus authentique et plus explicite ce qu'Elle croit (Cf. G. & S. n° 44/2).

C'est parce qu'il est avant tout un effort de discernement et d'explicitation de la Foi dans l'annonce de Jésus-Christ et le témoignage de l'Evangile que l'effort missionnaire réclame une référence mutuelle permanente de tous ceux qui y sont engagés. Pour accomplir sa mission, l'Eglise a besoin de toutes les expé-

riences de Foi vécues parmi les hommes. Et personne ne peut faire ce discernement et cette explicitation à lui seul ou pour son propre compte.

3) La responsabilité hiérarchique dans l'effort missionnaire

La fonction missionnaire de l'Eglise relève, dans son accomplissement, de la responsabilité collégiale du sacerdoce hiérarchique, dont elle constitue l'objet premier et la mise en œuvre principale, pour les évêques comme pour les prêtres (cf. L.G. n° 25 ; A.G. n° 6f ; C.D. n° 6 ; P.O. n° 4a).

Cette responsabilité du sacerdoce hiérarchique est pleinement exercée et signifiée lorsque l'Eglise est engagée dans la démarche missionnaire selon sa structure organique et sacramentelle, essentielle à sa relation à Jésus-Christ et au témoignage qu'elle en donne parmi les hommes. C'est au titre de la responsabilité hiérarchique à laquelle ils participent que des prêtres doivent être engagés directement et concrètement dans la fonction missionnaire de l'Eglise (2). Leur engagement sacer-

(2) La distinction de ministères missionnaires spécialisés ne contredit pas l'affirmation de la dimension missionnaire commune à tout ministère sacerdotal. L'Assemblée Plénière de 1967 l'a clairement rappelé : « Des prêtres partageront davantage la vie de groupes humains où l'Eglise paraît encore étrangère. Mais tout prêtre, où qu'il soit, attentif à

total s'articule avec celui des laïcs pour que l'Eglise soit totalement elle-même dans son effort missionnaire.

Ceux dont le ministère « hiérarchique » « participe à la fonction des Apôtres » (P.O. n° 2) sont établis solidairement garants de la fidélité collective du Peuple de Dieu aux exigences que comporte l'effort permanent de discernement et d'explicitation de la Foi. Ils peuvent, moins que tout autre, se considérer comme propriétaires de l'expérience de Foi qu'ils vivent parmi les hommes.

Ainsi les évêques et les prêtres engagés dans un ministère missionnaire caractérisé se trouvent appelés, de par la nature de l'effort missionnaire et du fait de la responsabilité spécifique et collective à laquelle ils participent, à une confrontation régulière des

Conditions et modalités de cette association

Ayant situé ainsi la perspective de cette association interdiocésaine, le GROUPE de TRAVAIL s'est appliqué à préciser quelles pourraient être, à titre expérimental, les conditions et les modalités de participation des diocèses, des équipes sacerdotales, et de la Mission de France.

1) La Mission de France dans l'association

Les prêtres de la Mission de France exercent des ministères missionnaires qui les situent pratiquement tous hors du territoire de leur incardination, dans des diocèses, des conditions et des

expériences qu'ils vivent. La référence à établir entre ces expériences particulières et diversifiées constitue pour chacun une « leçon de choses » irremplaçable, une source et une norme indispensables à la fidélité de sa propre démarche. Elle « assure une dimension essentielle à l'effort missionnaire de l'Eglise, une dimension corrélatrice et complémentaire de la nécessaire spécialisation de l'apostolat » (3).

L'association envisagée est relative à la référence mutuelle permanente qu'appelle la responsabilité sacerdotale dans l'effort missionnaire. Elle permettra d'établir des relations stables entre des prêtres engagés dans l'accomplissement de projets missionnaires qui se réalisent en des lieux et des milieux différents, mais relèvent tous de la responsabilité collective de l'Episcopat.

la vie des hommes pour y communier dans la charité, exercera à travers tous les actes de son ministère la mission propre pour laquelle il a reçu grâce et pouvoir : susciter et faire grandir dans les cœurs la vie même de Jésus-Christ ». (Orientations et Résolutions, ch. I, § 2, dans la Documentation Catholique, n° 1506, du 3 décembre 1967, col. 2 032).

(3) Mgr GUFFLET, le Sens de la Recherche commune. Rapport présenté à Lourdes, le 18 octobre 1966, sur la confrontation entre équipes sacerdotales engagées dans un effort missionnaire.

milieux très divers. Ils s'efforcent de discerner et de vivre leur responsabilité sacerdotale dans une référence mutuelle permanente.

Comme on l'a vu, la possibilité d'une telle référence ne doit pas être offerte aux seuls prêtres de la Mission de France. Elle intéresse, en droit, tous les prêtres réellement engagés dans un apostolat missionnaire, même s'ils bénéficient déjà de structures de travail collectif dans le diocèse ou le milieu particulier où ils sont engagés. Des prêtres des diocèses, des religieux sont appelés à des ministères directement missionnaires, comme les prêtres du clergé interdiocésain de la Mission de France. C'est l'expérience missionnaire qu'ils vivent, et non leur appartenance canonique, qui fait de tous les prêtres ainsi engagés les partenaires également qualifiés d'une référence mutuelle permanente qui est directement et spécifiquement relative à leur responsabilité commune de prêtres dans l'effort missionnaire de l'Eglise.

Le clergé interdiocésain de la Mission de France n'est que l'instrument de cette référence sacerdotale interdiocésaine à partir d'engagements missionnaires réels et divers. Cette fonction ne lui appartient pas. Il ne l'a pas reçue pour lui seul. Elle est à mettre, sous des formes nouvelles et meilleures que par le passé, à la disposition des autres prêtres qui sont engagés dans des ministères missionnaires. Il s'agit là, en effet, pour la Mission de France, d'un service qui dépasse le groupe de ses membres, et qui constitue sa raison d'être fondamen-

tales. Elle ne peut l'accomplir seule, sans que les diocèses participent eux-mêmes à cette réalisation inter-diocésaine (4).

Le fonctionnement de ses structures de travail devra certainement être révisé, pour faire face aux nécessités de confrontations élargies. Elle étudiera les modifications souhaitables avec les évêques et les équipes sacerdotales des diocèses engagés avec elle dans cette association.

2) Des équipes sacerdotales diocésaines

L'expérience des diocèses et celle de la Mission de France se rejoignent sur un point important : le travail missionnaire ne peut habituellement pas être confié à des prêtres isolés, la responsabilité immédiate doit en être portée solidairement par des équipes sacerdotales. Aussi a-t-il semblé nécessaire que la participation à cette association interdiocésaine soit expérimentée d'abord par des prêtres diocésains assumant en équipe la responsabilité d'un effort missionnaire déterminé.

L'équipe est en effet le premier lieu où la responsabilité sacerdotale se découvre et s'exprime comme une co-responsabilité. La révision de vie et la réflexion religieuse entre prêtres permettent à chacun de mieux discerner et d'explicitier les exigences concrètes de cette responsabilité partagée.

(4) Cf. Document I : Le service que peut rendre la Mission de France en raison de son statut.

D'autre part, chaque fois qu'on veut entreprendre un effort missionnaire cohérent dans un secteur déterminé, la création d'une ou de plusieurs équipes sacerdotales constitue un élément essentiel pour la réalisation du projet missionnaire d'un diocèse. D'autres conditions interviennent, concernant la détermination du secteur, la structuration du laïcat, la coordination de l'ensemble des « forces apostoliques » en fonction de la réalité humaine du secteur... Mais en ce qui concerne les prêtres et leur responsabilité propre, la constitution en équipe semble un facteur particulièrement important, qui conditionne souvent la solidité et la profondeur d'un effort d'ensemble

3) La participation des équipes et des diocèses

Les équipes désignées par un diocèse pour entrer dans cette association interdiocésaine ne peuvent être que des équipes formellement voulues comme telles, en fonction d'un projet missionnaire précis et positivement assumé par le diocèse. L'engagement de l'autorité diocésaine implique que l'évêque et son Conseil soient directement parties prenantes des options missionnaires de ces équipes, notamment en ce qui concerne la participation des prêtres à la vie de la population qui leur est confiée. L'engagement collectif de l'Eglise locale requiert une participation effective du presbyterium et du laïcat au projet missionnaire diocésain et aux orientations qui en conditionnent la réalisation.

La désignation d'équipes pour

l'association suppose également que soit garantie la continuité de leur vie d'équipe et de leur effort missionnaire. Des changements de personnes peuvent, un jour ou l'autre, devenir nécessaires. Mais l'équipe doit pouvoir compter, pour les remplacements, sur des prêtres du diocèse qui lui permettront de poursuivre collectivement son effort, sans compromettre ni sa cohésion ni ses orientations fondamentales.

Les équipes ainsi désignées participeront à part entière aux structures de confrontation déjà mises en place par la Mission de France, au plan régional comme au plan national : en fonction de l'expérience, elles verront, avec les équipes de la Mission de France, comment ces structures doivent être améliorées ou modifiées, pour faciliter leur participation.

Des membres de ces équipes pourront en outre prendre part à l'Année sacerdotale ouverte à Fontenay. Le but de cette Année sacerdotale est de permettre à chacun, pour lui-même et pour le compte de son équipe, de faire le bilan de son expérience sacerdotale antérieure, d'étudier concrètement les principales orientations missionnaires et pastorales de l'Eglise et de préparer des engagements ultérieurs. Cette Année sacerdotale réalise elle-même une référence mutuelle particulièrement étroite entre prêtres appartenant à divers diocèses et à la Mission de France, à partir de ministères vécus en divers milieux.

Certains diocèses comptent déjà ou compteront bientôt plu-

sieurs équipes sacerdotales positivement engagées dans un travail missionnaire. Il ne semble pas que toutes ces équipes doivent participer directement à l'association interdiocésaine. En pareil cas, le diocèse pourrait désigner deux ou trois équipes dont l'effort paraît assez typique de divers problèmes missionnaires qui caractérisent la situation et les projets diocésains. Ces équipes participeraient à l'association pour le compte de leur diocèse. Elles entretiendraient des relations régulières avec les prêtres du diocèse qui sont engagés dans un effort analogue au leur, en divers milieux. Elles auraient évidemment des solidarités étroites, dans le milieu auquel elles sont envoyées, avec les prêtres exer-

çant d'autres ministères et avec le laïcat, grâce au travail de coordination.

Les modalités de cette association ne peuvent être définitivement fixées. Elles devront être régulièrement révisées et précisées, à la lumière de l'expérience. Tous les partenaires auront à se prononcer sur les modifications nécessaires, comme ils ont travaillé, en 1967-1968, à l'élaboration des conditions de départ (5).

(5) Sont spécialement chargés, actuellement, des recherches concernant cette association : Mgr Jean VILNET, évêque de St-Dié et membre du Comité épiscopal de la Mission de France, et le P. Emmanuel DES-CHAMPS, B.P. 33. - 94 - Fontenay-sous-Bois.

Document III

La révision de la répartition et des implantations des prêtres de la Mission de France

Depuis quelques années, l'attention du Comité épiscopal a été fortement attirée sur une nécessaire révision de la répartition et des implantations des prêtres de la Mission de France.

A — La répartition du clergé interdiocésain de la Mission de France n'est pas ce qu'elle devrait être. Ses implantations s'expliquent par des raisons historiques qui n'ont plus aujourd'hui la même actualité. Or ces prêtres sont au service de l'effort missionnaire et d'une référence sacerdotale interdiocésaine : n'est-ce pas le critère principal qui doit commander autant leur répartition que leurs modes de collaboration avec les autres prêtres diocésains ?

Les mutations de la société française posent à l'Eglise des problèmes missionnaires impor-

tants dans des régions où personne n'aurait pensé, il y a 15 ou 20 ans, que des prêtres d'un autre diocèse pourraient venir apporter leur contribution à un difficile effort d'évangélisation.

Une plus juste distribution des prêtres de la Mission en France et dans le Tiers-Monde permettra le service d'un plus grand nombre de diocèses.

Cette révision doit évidemment se faire en tenant compte du travail réalisé par le Secrétariat d'études pour une meilleure répartition du clergé et de l'effort d'entraide diocésaine qu'il suscite.

B — Une vérification doit également être faite : les insertions des prêtres de la Mission correspondent-elles dans leur diversité aux secteurs humains où sont posés à l'Eglise les problèmes

missionnaires les plus caractéristiques de la société d'aujourd'hui ?

Les prêtres de la Mission de France sont envoyés dans divers milieux en France et dans le Tiers-Monde (où ils partent au titre de « Fidei Donum »). Une priorité est nettement marquée pour le monde ouvrier conformément aux décisions de l'Assemblée plénière de 1960. Plusieurs évêques ont d'ailleurs demandé que des prêtres de la Mission de France participent à la constitution d'équipes diocésaines de prêtres au travail. On trouve également un nombre important d'implantations dans les zones rurales. D'autres réalisations plus limitées existent dans le monde scientifique, ainsi que dans des secteurs posant des problèmes très particuliers tels que l'hôtellerie, le tourisme, le milieu hospitalier, le monde maritime, etc... Est-il souhaitable qu'elles soient étendues ? C'est une question à étudier.

La structure de la Mission de France peut permettre l'envoi de prêtres pour l'évangélisation dans des secteurs sociologiques qui ne peuvent être assumés par un diocèse particulier. En travaillant avec les organismes spécialisés pour tel ou tel milieu, en particulier l'Action Catholique, et avec la Mission Ouvrière lorsqu'il s'agit du monde ouvrier, la Mission de France peut accueillir pour ces tâches des prêtres des diocèses en même temps que fournir à ces équipes sacerdotales la possibilité de participer en permanence à un effort sacerdotal collectif et diversifié. C'est ce qui se passe pour des secteurs comme l'hôtel-

lerie, en lien avec la Mission Ouvrière.

Il paraît nécessaire qu'il y ait une complémentarité et une diversité suffisantes des implantations de la Mission de France, pour qu'on puisse réellement parler d'une contribution collective à l'effort missionnaire de l'Eglise. C'est cette contribution qui serait à mettre à jour au plan national.

☉ — Les besoins et les réalisations des diocèses se sont notablement modifiés depuis quelques années.

Le Comité épiscopal souhaiterait connaître de la part des évêques les besoins missionnaires les plus urgents et les plus importants, au niveau des diocèses comme à celui des régions apostoliques. De même, il désirerait savoir dans quelles conditions pourrait se réaliser une complémentarité féconde entre les prêtres des diocèses et ceux de la Mission de France dans la réalisation de projets missionnaires diocésains et l'accomplissement des divers ministères directement missionnaires qu'ils impliquent.

Des modalités nouvelles et plus souples de collaboration pourraient être explorées par les évêques des diocèses et ceux du Comité épiscopal. Il importe, dans chaque cas, de partir des besoins missionnaires précis de l'Eglise dans le diocèse, pour déterminer d'un commun accord les ministères confiés (participation à un milieu de vie sous diverses formes, animation du laïc, responsabilité pastorale, etc...), les modalités de leur exercice, la durée du service envisagé, etc...

L'étude à faire n'a aucunement pour objet de tout remettre en question. C'est une sorte de vérification rendue nécessaire par la transformation de la société, les modifications intervenues dans la vie de l'Eglise et de la Mission de France.

Les prêtres de la Mission de France sont voués aux besoins missionnaires de l'Eglise. Ceci implique que, dans le respect de ce qui a été vécu par tous, ils restent ouverts et disponibles aux appels et aux nécessités d'aujourd'hui.

La révision des insertions des prêtres de la Mission de France a donc essentiellement pour but d'accroître de façon générale la signification et la portée missionnaires de leur effort sacerdotal collectif dans la société d'aujourd'hui.

La réalisation d'un semblable projet demande des délais et la participation de plusieurs instances aux études envisagées.

Cependant, pour ne pas « instaurer » des prêtres qui travaillent toujours hors de leur diocèse, il paraît préférable de ne pas trop étaler dans le temps les décisions de principe qui devront intervenir.

Le Comité épiscopal voudrait

donc vérifier si les insertions et la répartition des prêtres de la Mission de France correspondent au meilleur service qui puisse être rendu à l'effort missionnaire de l'Eglise.

Ils se proposent pour cela, au cours de cette année, de remettre à l'étude, avec les Evêques intéressés, l'ensemble des conventions qui le lient à des diocèses, soit pour maintenir des prêtres de la Mission de France dans leur ministère actuel, soit pour réaliser une meilleure insertion de ces prêtres dans les projets missionnaires des diocèses où ils se trouvent, soit, dans certains cas, pour modifier l'implantation elle-même et rendre possible une meilleure répartition de ces prêtres au service de l'effort missionnaire d'ensemble de l'Eglise.

Le Père Emmanuel Deschamps, Vicaire épiscopal de la Mission de France, est chargé par le Prélat et le Comité épiscopal de prendre contact avec les diocèses en vue de cette révision, comme il lui a déjà été demandé de le faire pour répondre aux demandes d'association.

Cette meilleure répartition des prêtres du clergé interdiocésain de la Mission de France concerne, nous semble-t-il, la Conférence épiscopale.

Rencontre de Jeunes

Pour les jeunes qui s'interrogent sur leur avenir, une **RENCONTRE SUR LA VOCATION**, au sens le plus large du terme, est organisée, comme chaque année, pendant les vacances de Pâques.

Cette rencontre aura lieu du **Dimanche 30 mars, 18 h**, au **Jeudi 3 avril, 19 h**, au **Château de La Brosse-Montceaux (Seine-et-Marne)**.

Pour tous renseignements, ou demande d'inscription, s'adresser au **Père Jean-Pierre MARCHAND, 40, rue du Chevalier-de-la-Barre - PARIS 18^e**.

Ouvrages reçus

- L'Eglise dans les Ecritures
Paul TOUILLEUX
Paris, P. Lethielleux, 1968, 176 pages.
- Croire en Dieu aujourd'hui
Coll.
Paris, Duculot-Gembloux, Lethielleux, 1968, 253 pages.
- Religion et développement
de la personnalité
Académie de Religion et de Santé Mentale
Paris, Cerf, 1968, 173 pages.
- Marie, Mère du Christ et de l'Eglise
Cardinal A.C. RENARD
Lyon, Xavier Mappus, 1968, 95 pages.
- Dictionnaire de la Chanson Française
France VERNILLAT et Jacques CHARPENTREAU
Paris, Larousse, 1968, 256 pages.
- Le Service de l'Evangile, T. 2
Joseph COLOMB
Paris, Desclée, 1968, 816 pages.
- Le Livre des Psaumes, T. 2
Alphonse DEISSLER
Paris, Beauchesne, 1968, 320 pages.
- L'expérience de Dieu
Lucien MARIE
Paris, Cerf, 1968, 364 pages.
- L'Evangile de la Liberté
Louis LOCHET
Paris, Cerf, 1968, 285 pages.
- Pourquoi je vis
Bernard GARDEY
Paris, Cerf, 1968, 135 pages.
- Annuaire-Agenda Catholique 1969
et
Agenda liturgique de poche 1969
Paris, Lethielleux, 1969.

Numéros disponibles

1966 - n° 1 : Assemblée générale : rapport urbain.

n° 3 : Pauvretés et pauvres dans la société.

n° 6 : L'expérience chrétienne de la foi et le dialogue avec les non-chrétiens ; tables générales 1962/1966.

1967 - n° 2 : Une embauche qui a changé ma vie — Non dans la chair, mais dans l'esprit (R. Salaün).

n° 3 : Demain, quelle paroisse ? (R. Crespin).

n° 5 : « Cheminement de la Mission de France » (J.-F. Six) — Connaître le monde ouvrier (M. David).

n° 6 : Le prêtre dans le peuple de Dieu (R. Crespin) — Son rôle dans les institutions et les événements (E. Deschamps).

1968 - n° 8 : Trois prêtres font le point. — Le phénomène de la déchristianisation [1] (R. Salaün).

n° 9 : Les événements (mai 1968) — Le phénomène de la déchristianisation [2] (R. Salaün, J. Rémond).

n° 10 : Prêtres dans la vie ouvrière (M.B. et J. Deries) — Catéchisme, sacrements, évangélisation (J. Rémond).

n° 11 : L'Eglise chez nous. — Valeurs et foi chrétienne (P. Deladœuille).

Tirés à part : R. Crespin — L'originalité de la foi (5/1966) (2 F). — R. Salaün — Évangéliser, c'est faire quoi ? (1/1967) (2 F). — J. Dimnet — Presse, Radio, Cinéma, Télévision, Publicité (4/1967) (1 F 50). — M. Massard — Foi et religion (7/1968) (1 F 50).